



# Assemblée générale

Soixante-douzième session

**15<sup>e</sup>** séance plénière

Vendredi 22 septembre 2017, à 9 heures  
New York

Documents officiels

Président : M. Lajčák ..... (Slovaquie)

La séance est ouverte à 9 heures.

## Allocution de M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Cameroun.

*M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Biya** : Je voudrais, Monsieur le Président, vous féliciter pour votre accession à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Votre grande expérience vous permettra, j'en suis sûr, de conduire avec plein succès nos délibérations. Soyez assuré de l'entière coopération de ma délégation.

À l'Ambassadeur Peter Thomson, votre prédécesseur et maître d'œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, je tiens à présenter mes félicitations pour son bilan digne d'éloges.

Enfin, je voudrais renouveler mes chaleureuses félicitations à M. António Guterres, pour son élection

unanime au poste de Secrétaire général de notre organisation. Il peut compter sur l'appui constant du Cameroun dans l'exercice de vos hautes et délicates fonctions.

La présente session se tient dans un contexte international où de nombreux foyers de tension persistent dans le monde, où le terrorisme continue de faire des milliers de victimes, où l'activité humaine provoque des perturbations climatiques, où la pauvreté est loin de reculer. Mais c'est aussi une période où des efforts louables sont consacrés à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui vise à l'épanouissement de l'être humain afin que nul ne soit laissé pour compte. C'est dire toute la pertinence du thème soumis à notre réflexion, à savoir « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ».

Nos débats et surtout nos conclusions constitueront un test de notre fidélité à l'idéal des peuples des Nations Unies. Ceux-ci, nous dit le préambule de la Charte, se sont déclarés résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre, à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie pour tous les peuples. Pour le Cameroun, comme pour la plupart de nos États, la paix est une condition *sine qua non* de la survie de l'humanité et de tout développement durable. Cette paix demeure dangereusement menacée, notamment par le terrorisme, les conflits, la pauvreté et les dérèglements climatiques. Aujourd'hui, nous sommes tous, je dirais, « mendiants de la paix ». Et

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

17-29711(F)



Document adapté

Merci de recycler



ces menaces persistantes nous interpellent tous au plus haut niveau.

Aucun continent, aucun pays n'est épargné aujourd'hui par le fléau du terrorisme dont le martyrologe rythme hélas le quotidien de nos vies. Quelques exemples : août 2017, attentats de Barcelone et de Ouagadougou; juillet 2016, attentat de Bagdad : 292 morts; octobre 2015, crash d'un Airbus russe dans le Sinaï : 224 morts; mars 2015, attaque des mosquées de Sanaa : 142 morts; novembre 2015, attentats de Paris et Saint-Denis : 130 morts.

Maiduguri, Kolofata, Fotokol, etc., que de morts sans nom, sans visage... Le nombre des victimes de la secte terroriste Boko Haram dans le bassin du lac Tchad est estimé à 2 000. Le Cameroun et les pays voisins font face à cette secte qui, chaque jour, renouvelle ses méthodes et ses tactiques. Nous apprécions le soutien de nos partenaires dans le combat contre cette barbarie. La lutte contre Boko Haram, cette secte jihadiste, appelle à une mobilisation générale accrue si nous voulons réellement en finir avec ce danger. Il est mortel pour nos peuples, pour nos populations, pour notre indépendance et notre démocratie. Il est mortel pour la paix. Nous attendons beaucoup, à cet égard, de la venue, dans la région du lac Tchad, de la mission de haut niveau prescrite par le Conseil de sécurité au Secrétaire général de l'ONU par sa résolution 2349 (2017).

Nous déplorons que les conflits perdurent en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Ils engendrent douleur et souffrance. Que de morts, que de réfugiés et de personnes déplacées, que d'enfants errant sans toit et à l'avenir incertain, voire brisé. Le Cameroun, qui a accueilli et accueille sur son sol des milliers de réfugiés centrafricains et nigériens, voit combien ils se sentent blessés, martyrisés et menacés dans leur existence. Alors mobilisons-nous, redonnons, dans nos politiques, dans notre comportement et dans nos actions, priorité à l'être humain.

Menacée par le terrorisme et autres conflits, la paix l'est aussi par la persistance de la pauvreté. Comme le Conseil de sécurité l'a fort opportunément rappelé, la pauvreté est une menace grave. Comment, dès lors, comprendre que nous ayons peine à lui livrer un combat conséquent? Les nombreuses déclarations et résolutions, les différentes décennies des Nations Unies pour le développement, ainsi que les plans d'action et autres programmes adoptés par l'ONU, ne sortent pas tous leurs effets. Le résultat est là : la pauvreté persiste et l'écart entre pays riches et pauvres ne cesse de se

creuser. Cette situation est aggravée par la baisse des prix des matières premières.

Mobilisons-nous dans un formidable élan de solidarité pour faire reculer la pauvreté. Accordons nos actes à nos paroles. Ce faisant, nous offrirons à nos populations les conditions d'une vie décente. Priorité à l'être humain.

Nous devons, pour les générations actuelles et futures, préserver notre planète. Nous saluons à cet égard l'Accord de Paris sur les changements climatiques, que le Cameroun, je le rappelle, aura été parmi les premiers pays à signer et à ratifier. Nous pouvons nous féliciter des mesures actuellement prises pour sa mise en œuvre effective. C'est l'occasion pour nous de réitérer avec force le souhait légitime et unanime des pays en développement. Ces pays, qui polluent peu, comme nous le savons tous, méritent de bénéficier de la part des pays riches, qui polluent beaucoup, de moyens multiformes pour promouvoir efficacement, à leur niveau, les objectifs de l'Accord de Paris.

Pour l'Afrique, deux urgences nous interpellent. Il y a d'abord la dégradation continue des forêts en Afrique centrale. Sauvons le bassin du Congo, le deuxième poumon de la planète. Il y a ensuite la désertification qui affecte le lac Tchad en voie de disparition. Cet immense plan d'eau, indispensable à la vie des populations et à la biodiversité, a déjà perdu 90 % de sa surface initiale. Sauvons le lac Tchad. En agissant de la sorte, nous contribuons à la préservation de la planète pour le grand bien de l'être humain.

La quête de la paix nous concerne tous. Tous les pays doivent œuvrer pour son avènement. Alors n'est-il pas temps que la voix des pays pauvres, singulièrement de l'Afrique, porte plus loin? N'est-il pas temps, et grand temps, que le message de l'Afrique au monde soit mieux pris en compte? N'est-il pas grand temps qu'une nouvelle architecture de l'Organisation permette justement à l'Afrique de mieux se faire entendre au sein d'une Assemblée générale revitalisée, d'un Conseil de sécurité qui lui ouvre davantage et plus équitablement ses portes? Un monde plus solidaire est la condition *sine qua non* de la paix sur Terre.

Il me faut conclure. Notre bien le plus précieux, c'est la paix. Sans elle, nous ne pouvons rien entreprendre de durable, d'efficace au bénéfice de nos jeunes, de nos peuples. Le thème en débat vient opportunément nous rappeler l'engagement des pères fondateurs de l'ONU, à savoir préserver les générations futures des

affres de la guerre et assurer à tous, grâce à la coopération, une existence décente à l'abri du besoin. Le présent débat nous invite à renouveler notre foi agissante aux idéaux et objectifs de l'ONU. Puisseons-nous, ensemble, prendre à bras le corps la grande question de la paix et du développement dans le monde.

Le Cameroun, comme il l'a fait ici le 10 septembre 2000, appelle nouveau le monde à s'unir dans une grande coalition en faveur de l'être humain replacé au centre de nos politiques. Garantissons-lui la paix et une vie décente sur une planète préservée.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Cameroun de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

**Allocution de M. Taneti Maamau, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati.

*M. Taneti Maamau, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Taneti Maamau, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Maamau** (*parle en anglais*) : Je transmets les chaleureuses salutations du Gouvernement et du peuple de la République de Kiribati, au nom desquels je suis profondément honoré et empli d'humilité de prendre la parole devant cette assemblée. Selon notre tradition et au nom du Seigneur, je partage paix et bénédictions avec l'Assemblée générale. Bénis soyons-nous tous.

Je me joins aux orateurs précédents pour vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième

session. Vous avez la responsabilité importante de tracer et de diriger le cours de nos travaux pendant cette session, et je suis confiant que, sous votre direction avisée, nous atteindrons les buts et les objectifs fixés pour cette session sur le thème « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée ». Soyez assuré de notre plein appui et de notre entière coopération.

Je me joins à tous ceux qui saluent avec reconnaissance et fierté le leadership remarquable de votre prédécesseur et de notre frère du Pacifique, S.E. l'Ambassadeur Peter Thomson des Fidji.

Comme il s'agit du premier débat général de notre nouveau Secrétaire général, je lui adresse nos sincères félicitations pour son accession à la direction de l'Organisation. Je reconnais son engagement inébranlable en faveur de la réforme de l'ONU afin de la rendre plus inclusive et plus réactive aux réalités mondiales contemporaines auxquelles sont confrontés ses États Membres.

Je vous félicite, Monsieur le Président, pour le thème que vous avez choisi pour cette session. Il nous rappelle deux des grandes merveilles de la création, l'être humain et la planète, qui suscitent cependant de grandes inquiétudes tant pour le temps présent que pour l'avenir. Les êtres humains sont la base fondamentale de nos familles, de nos sociétés, de nos nations et de notre planète, unis par de fortes valeurs humaines et une solide foi en Dieu. Ce thème nous rappelle notre responsabilité importante de dirigeants chargés de veiller à ce que la vie, la dignité et les valeurs humaines prévalent sur la valeur de l'argent. Nous devons nous assurer que nous servons et réalisons notre objectif principal en tant que famille mondiale, qui consiste à instaurer un monde pacifique et sûr exempt d'armes nucléaires et à promouvoir le progrès social, l'amélioration du niveau de vie, les droits humains et la dignité pour tous nos citoyens. Nous voulons tous vivre une vie heureuse sur une planète sûre et durable.

En tant que dirigeants de nos nations souveraines, nous sommes responsables de nos peuples, qui sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Chaque année, nous convergions dans cette salle de tous les coins de la planète pour représenter les voix de nos peuples, partager leurs triomphes et leurs tribulations, ainsi que les visions que nous avons pour eux et pour notre planète. Les voix que nous représentons à ce rassemblement sont constantes et dominées par des messages d'épreuves et de défis avec des degrés d'urgence et d'intensité variables.

Au cours des dernières années, nous avons continué d'être témoins de souffrances humaines dans le monde causées par des conflits armés, des actes de terrorisme, la persécution, la corruption, les changements climatiques et les catastrophes naturelles, pour ne citer que quelques exemples. Et ces dernières semaines, nous avons également été témoins, par la voie des médias, de nouvelles bouleversantes de pertes en vies humaines et de dévastations considérables dans les Caraïbes, au Mexique et aux États-Unis, causées par les terribles ouragans Harvey, Irma, José et Maria, ainsi que par un tremblement de terre.

Bien que cela n'ait pas été aussi largement rapporté que les ouragans et les tremblements dans les Amériques, les puissants typhons et les fortes moussons qui ont frappé l'Asie ont également causé de grandes souffrances et de nombreuses pertes humaines. Au nom du peuple et du Gouvernement kiribatiens, j'offre nos sincères condoléances et nos prières à toutes les victimes de ces tragédies naturelles tandis qu'elles tentent de reconstruire leur vie après la perte de leurs proches et de leurs foyers.

Nous traitons de la souffrance humaine dans les pays touchés par des catastrophes soudaines, mais nous ne devons pas oublier le sort de ceux qui se trouvent dans des pays tels que Kiribati, Tuvalu, les Îles Marshall, les Maldives et d'autres petits États insulaires en développement qui continuent de souffrir chaque jour de l'impact de long terme de la catastrophe climatique. Celle-ci n'appelle peut-être pas l'attention de la communauté mondiale en raison de son impact lent et de l'attention médiatique limitée, mais elle cause beaucoup de souffrances dans nos communautés.

Au cours de cette soixante-douzième session et compte tenu de notre thème, l'ONU doit se concentrer sur les éléments les plus vulnérables et les plus défavorisés de notre famille mondiale, tels que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Nous devons leur accorder une attention et un soutien particuliers afin qu'ils puissent atteindre l'autosuffisance et jouir d'une vie décente et digne. Nous devons nous assurer qu'ils ne sont pas laissés pour compte dans notre parcours global vers la réalisation du programme de développement mondial. Nous devons leur fournir une plateforme leur permettant de participer de manière significative aux processus internationaux qui affectent leur vie. Nous devons nous assurer que leurs voix sont entendues.

Les processus et systèmes internationaux doivent être simplifiés et rationalisés afin de permettre une participation accrue et un accès facile aux ressources mondiales telles que le Fonds vert pour le climat. Avant tout, les vies et la dignité humaines doivent être protégées. Nous devons célébrer comme une base fondamentale la diversité de nos peuples, de nos richesses culturelles et de nos valeurs. Nous devons nous respecter les uns les autres et travailler ensemble pour surmonter les défis mondiaux et libérer le potentiel mondial.

Comme d'autres, Kiribati attend avec impatience le jour où nous aurons une histoire différente à raconter à nos enfants et aux enfants de nos enfants – une histoire sans souffrances et pertes humaines déchirantes; une histoire de succès et de joie. Cette histoire doit commencer par la transformation majeure de nos foyers, de nos sociétés, de nos nations et de notre monde, mais surtout par la transformation immédiate de nos cœurs. C'est la principale source de nos problèmes mondiaux.

Mon gouvernement se lance dans une ambitieuse vision transformatrice sur 20 ans pour faire de Kiribati une nation riche, saine et sûre, basée sur une croissance accélérée et un investissement stratégique dans notre capital humain, naturel et culturel. Nos secteurs prioritaires à court terme sont la pêche et le tourisme, qui devraient susciter une augmentation de nos niveaux de revenus nationaux et aideront à financer nos priorités de développement. Notre intervention vise à autonomiser notre population au niveau des ménages et de la communauté. Notre population est la base sur laquelle notre nation repose. Plus le fondement est solide, plus la nation peut être résiliente et autosuffisante. Mon gouvernement a mis en place des programmes de génération de revenus pour augmenter le niveau de revenu des ménages afin de lutter contre la pauvreté et les difficultés dans notre société et offrir à la population la perspective d'une vie décente et digne.

La politique de notre gouvernement est de servir notre population selon les principes de la bonne gouvernance et de la transparence. Nous avons établi un comité parlementaire spécial sur la lutte contre la corruption. Nous avons adopté un code de leadership et mis en place les règlements et les dispositions nécessaires pour la mise en place d'une commission de leadership l'année prochaine. Avant de quitter Kiribati plus tôt cette semaine, j'ai lancé notre toute première stratégie nationale de lutte contre la corruption dans le secteur public, le secteur privé et la société civile. Cultiver et offrir vie décente pour tous nécessite des

partenariats authentiques et inclusifs. Nous reconnaissons la valeur des partenariats existants et espérons en établir de nouveaux.

Il n'est pas possible de parler de priorité à l'être humain et de vie décente pour tous si notre famille des Nations Unies est incomplète ou déséquilibrée. Chaque année, nous nous engageons à unir nos forces et à agir ensemble pour offrir une vie meilleure à nos populations, pourtant nous choisissons d'ignorer les 23 millions de personnes qui vivent à Taiwan et de les priver du droit de faire partie de cette famille mondiale et de participer et contribuer réellement au programme de développement durable. Nous appelons à une réforme permettant d'inclure Taiwan dans les efforts et l'action que mène notre Organisation mondiale pour atteindre les objectifs de développement durable.

Notre planète a du mal à suivre le rythme de notre avidité et de nos exigences insatiables. Nous sollicitons dangereusement les capacités de la Terre. Faire perdurer des modes de production et de consommation non viables ne manquera pas de pousser le système entretenant la vie sur Terre au bord de l'effondrement. Les avertissements que constituent les phénomènes naturels sans précédent auxquels nous assistons, qui sèment le désespoir et le chaos dans leur sillage, devraient nous servir de preuve de la mauvaise santé de notre planète.

Nous devons nous appuyer sur les enseignements tirés des dommages que nous avons causés à notre atmosphère et veiller à agir de manière urgente et collective pour conserver nos océans, afin de ne pas répéter la même erreur qu'avec l'atmosphère. À cet égard, je prends note avec satisfaction du point 77 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, qui propose, entre autres, la formulation d'un instrument international juridiquement contraignant pour la conservation et l'utilisation de la diversité biologique marine dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale.

C'est crucial pour Kiribati et d'autres pays qui dépendent fortement des revenus de la pêche. Toute mauvaise gestion dans une de ces zones de pêche, ou dans toute autre partie de l'océan, pourrait avoir des conséquences dévastatrices, non seulement sur les pêches d'une zone économique exclusive voisine, mais potentiellement sur celles de tout l'océan. Les recettes de la pêche représentent environ 80 % de notre budget actuel. Je ne saurais trop insister sur l'impact de cette question sur la vision ambitieuse développée par Kiribati, qui aspire d'ici 20 ans à mettre en œuvre une

stratégie d'autosuffisance en ce qui concerne la pêche, la transformation et la commercialisation de son thon.

Les populations mais aussi la paix et la prospérité sont très dépendantes des océans. Kiribati a pris ses responsabilités concernant la conservation et la gestion des océans en déclarant 11 % de l'ensemble de sa zone économique exclusive aire marine protégée, zone non commerciale et entité du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans le but de reconstituer les ressources halieutiques pour l'avenir. Nous avons également déclaré toute notre zone économique exclusive zone sanctuaire pour les requins. Si un petit pays aux ressources limitées comme le mien est prêt à faire un sacrifice aussi lourd de conséquences pour son économie vis-à-vis d'une ressource qui profite au monde entier mais dont sa population dépend au quotidien pour vivre, alors la famille mondiale peut certainement faire plus encore et consentir d'autres sacrifices au service de l'être humain, afin que nos enfants et leurs enfants puissent avoir une vie décente dans un environnement préservé.

En dépit de tous ces défis, nous demeurons résolus dans nos aspirations ambitieuses et notre vision du développement pour notre population. Nous avons besoin d'urgence d'une action mondiale en ce qui concerne les changements climatiques et nous avons besoin d'un soutien pour atténuer et soulager les souffrances de notre peuple. Nous sommes reconnaissants pour le soutien de tous nos partenaires de développement dans nos efforts pour endiguer l'impact des changements climatiques sur nos populations dans des domaines tels que l'eau et l'assainissement, la protection côtière de nos ressources en eau, de notre infrastructure publique essentielle et de nos terres agricoles.

Le financement de l'action climatique, comme le Fonds vert pour le climat, prend trop de temps en termes de traitement des dossiers et de versement des sommes. Plus le financement des mesures d'adaptation urgentes est lent, plus le coût pour nos populations et notre environnement est important. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre d'attendre plus longtemps. Dans le cadre de Kiribati Vision 20, le plan élaboré par mon gouvernement, nous avons décidé de prendre en main notre destin et de mettre en place des modalités de financement innovantes. Cela nous permettra d'accélérer le financement de notre programme de développement durable, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques et la gestion des risques de catastrophe.

Avec l'approbation du Parlement, mon gouvernement utilise notre fonds souverain pour garantir le financement de notre dette à taux préférentiel. Idéalement, le Gouvernement voudrait obtenir un financement de la dette à un taux d'emprunt de 1 % à 2 %, qui serait remboursé au moment de la réception des fonds destinés à la lutte contre les changements climatiques et aux mesures d'adaptation. Nous avons actuellement un retour sur investissement de l'ordre de 6 %. Avec cette politique, nous nous éloignons quelque peu de notre rôle traditionnel et des sentiers battus, mais nous préférons prendre l'initiative et prendre en main nos aspirations pour notre peuple, plutôt que d'attendre une aide financière qui pourrait arriver trop tard. Le sort de l'humanité et de la vie sur Terre ne peut être hypothéqué par les processus bureaucratiques des institutions financières.

En conclusion, en tant que dirigeants du monde, nous avons la responsabilité morale de donner la priorité aux populations que nous servons, de rechercher la paix et une vie décente pour tous et de veiller à ce que la santé de la planète soit préservée. Dans notre quête de développement durable, nous nous concentrons souvent sur les fondamentaux économiques au détriment des valeurs humaines. Pendant longtemps, notre attention a été détournée de la raison d'être de notre grande Organisation mondiale au profit de luttes individuelles pour le pouvoir, la domination et la cupidité. Ce faisant, nous avons oublié que pour certains Membres de l'ONU, la priorité est simplement de survivre et d'assurer une vie et un avenir décents à la jeune génération.

La compassion et l'amour qui existent en chacun de nous pourraient aisément venir à bout des défis mondiaux si nous mettions l'accent sur les plus vulnérables de notre famille mondiale. Nous cherchons de grandes solutions, quand tout ce dont nous avons vraiment besoin, c'est de donner à la notion de famille tout son sens, à savoir amour, compassion, respect, compréhension et bienveillance. Voilà les solutions irremplaçables aux problèmes croissants que nous continuons de combattre.

Nous venons à cette grande rencontre pour écouter et converser, alors faisons-le avec plus de compassion, de compréhension, d'amour, de respect et de bienveillance. Comme le dit le proverbe, il n'est jamais trop tard pour bien faire. Je voudrais conclure en exprimant du fond du cœur à tous les participants tout notre amour et en leur offrant notre bénédiction traditionnelle : *Te mauri, te raoi ao tabomoa*, qui signifie « santé, paix et prospérité pour nous tous ». Dieu bénisse notre peuple.

Dieu bénisse nos dirigeants des Nations Unies et notre famille des Nations Unies, et Dieu bénisse le foyer que nous partageons, notre planète.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président, Chef du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Taneti Maamau, Président, Chef de gouvernement et Ministre des affaires étrangères et de l'immigration de la République de Kiribati, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Allocution de M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine**

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République centrafricaine.

*M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

**Le Président Touadera** : Je voudrais joindre ma voix à celle de tous ceux qui m'ont précédé à cette tribune, pour vous adresser, Monsieur le Président, mes vives et chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, tout en vous souhaitant plein succès dans l'accomplissement de cette noble tâche.

Qu'il me soit permis aussi d'exprimer à l'endroit de votre prédécesseur, M. Peter Thomson, ma profonde admiration pour l'énorme travail qu'il a abattu et les résultats remarquables obtenus durant son mandat. C'est ici le lieu de saluer les actions déjà accomplies par M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, depuis son arrivée à la tête de l'Organisation.

La soixante-douzième session de l'Assemblée générale se tient au moment où notre planète est confrontée à de nombreux défis, parmi lesquels la question du terrorisme international, qui s'impose avec beaucoup d'acuité. Partout, l'insécurité s'est installée, que ce soit au Proche-Orient ou au Moyen-Orient, en passant par l'Afrique, jusqu'en Europe, la sécurité internationale est

en permanence menacée par les groupes terroristes de tous genres. C'est pourquoi j'interpelle solennellement toute la communauté internationale à redoubler d'efforts et à mutualiser nos forces et nos moyens en vue de venir à bout de ce fléau.

En ce qui concerne la question de la migration, le nord du continent africain est bouleversé par de nombreuses victimes abandonnées dans le désert ou disparues en mer. Ce phénomène sur la Méditerranée, avec ses conséquences funestes, reste un défi majeur qui doit nous interpeler tous.

Par ailleurs, la question des réfugiés n'a cessé, ces dernières années, de s'aggraver, au point de constituer l'une des préoccupations prioritaires de la communauté internationale et qui nécessite une attention toute particulière.

Sur le changement climatique et le développement durable, notre planète continue de subir les conséquences des phénomènes naturels, à savoir les séismes, les précipitations, la sécheresse, l'avancée fulgurante du désert et le réchauffement de la Terre, qui constituent une véritable préoccupation.

À cet effet, je rappelle à nous tous, États signataires de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qu'il nous faut tenir les engagements pris lors de la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques quant au nécessaire effort que nous devons mutualiser pour préserver notre environnement commun.

S'agissant de la réforme de l'ONU, la République centrafricaine, en tant que membre de l'Union africaine, soutient la position commune des États membres, adoptée à Malabo par le Forum du Groupe des Onze, sur la nécessité d'élargir le Conseil de sécurité en faveur de l'Afrique.

D'autres enjeux se posent à notre planète – entre autres, le respect des droits humains, l'état de droit et la bonne gouvernance, qui sont les conditions incontournables du bien-être social. Je puis vous assurer que la République centrafricaine, mon pays, continuera d'apporter sa modeste contribution à notre œuvre commune en faveur de la paix, de la sécurité et du développement durable auxquels nous aspirons tous.

Je salue le choix du thème de la présente session, « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée », qui traduit à suffisance l'importance de la place de l'homme dans l'agenda de

l'Organisation et qui s'inscrit dans la droite ligne des objectifs de développement durable adoptés ici même en 2015 et ayant pour ambition la réduction de la pauvreté de moitié à l'horizon 2030.

Aujourd'hui, dans le cadre de la politique de reconstruction nationale, le Programme de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique place au centre de ses priorités le Centrafricain en tant qu'être humain. Ce programme, avec l'appui des partenaires techniques et financiers de la République centrafricaine, a pu permettre au Gouvernement de mettre en place un cadre institutionnel approprié pour la conduite et le suivi-évaluation des objectifs de développement durable, avec un accent particulier sur les objectifs qu'il a retenus comme actions prioritaires.

La présente session de l'Assemblée générale m'offre l'opportunité de parler de la situation de la République centrafricaine. Permettez-moi d'en dire quelques mots. En effet, lors de la Conférence des donateurs tenue en novembre 2016 à Bruxelles, j'avais évoqué le rêve que je partage avec mes compatriotes, celui de reconstituer un État capable de s'assumer dans la quiétude d'une nation diverse et réconciliée. Notre plaidoyer a conduit, comme je viens de l'indiquer, à une mobilisation sans précédent de la solidarité internationale en faveur de la République centrafricaine pour assurer la réalisation du Plan de relèvement et de consolidation de la paix.

Pour assurer le suivi de la mise en œuvre de ce plan, nous avons conclu un accord servant de nouveau cadre d'engagement mutuel entre la République centrafricaine et la communauté internationale. C'est dans cette optique de concertation permanente entre partenaires que j'ai présenté ici même, à New York, le mardi 19 septembre 2017, les avancées enregistrées au titre de la mise en œuvre de nos engagements pour la réalisation du Plan.

Je vais donc ici évoquer quelques aspects des éléments que j'ai développés. En matière d'engagement sur la problématique paix et sécurité, le Gouvernement de la République centrafricaine a mobilisé toutes ses énergies pour consolider le processus menant à l'arrêt de toutes les hostilités sur le territoire national. C'est au prix de laborieux efforts que nous avons pu obtenir la participation active et permanente aux travaux du Comité consultatif et de suivi des 14 groupes armés engagés dans le Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement. Ledit Comité vient de tenir avec succès sa septième session les 3 et 4 août 2017.

Dans notre quête assidue de paix, nous avons accepté la contribution de la Communauté de Sant'Egidio qui a mené à l'Entente de Rome du 19 juin 2017. À cette occasion, tous les groupes armés ont eu à réaffirmer leur attachement à l'intégrité du territoire national, à nos valeurs communes ainsi qu'aux principes constitutionnels de la République. Malgré cette avancée importante, nous déplorons la violation par certains groupes armés de leur engagement à une cessation immédiate des hostilités sur toute l'étendue du territoire national. Mon gouvernement condamne sans réserve ces violences insensées qui continuent d'endeuiller d'innocentes populations civiles.

Pour donner toute sa vigueur au processus de paix, renforcer la cohérence de notre démarche et fédérer les appuis de nos amis, nous avons soutenu le travail d'harmonisation de tous les efforts de paix en République centrafricaine, qui a abouti à l'adoption de la feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. C'était à Libreville, le 17 juillet de cette année. Nous voulons saluer cette avancée majeure qui marque l'engagement indéfectible des pays voisins, de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs au succès de notre quête inlassable de paix.

C'est ici le lieu de me réjouir des résultats fort prometteurs de la première rencontre du panel des facilitateurs de l'Initiative de l'Union africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, à Bangui, le 11 septembre dernier. Devant l'Assemblée, je réaffirme mon ferme attachement à l'Initiative de l'Union africaine, de même que mon engagement à en assurer le plein succès, au bénéfice de mes compatriotes et à la satisfaction des pays amis et des organisations qui nous soutiennent. D'ores et déjà, elle s'impose comme l'unique cadre fédérant toutes les actions en faveur de la paix et de la réconciliation, sous le leadership déterminé du Gouvernement centrafricain.

Sur le plan de la mise en œuvre du processus de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR), les travaux du Comité consultatif pour le suivi se poursuivent et le programme a connu un coup d'accélérateur avec le projet pilote que j'ai lancé le 30 août 2017. Il concerne, dans cette première phase, 13 des 14 groupes armés, à hauteur de 40 ex-combattants chacun. Nous mettons tout en œuvre pour que le succès de ce projet pilote soit l'expression éclatante de

notre réel engagement pour la paix car notre foi en la paix est inébranlable.

Dans le même temps, nous œuvrons à la reconstruction d'une armée nationale représentative, professionnelle et républicaine dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité s'inspirant d'une politique nationale de sécurité fondée sur les acquis du consensus politique et tenant compte des menaces sur la sécurité, des valeurs et des principes républicains devant guider l'État dans sa mission régaliennne de garantir la sécurité pour tous. Dans cet esprit, l'appui offert par la mission militaire de formation PSDC de l'Union européenne en République centrafricaine a permis la formation de deux bataillons prêts à être déployés. Et des pays amis et frères nous ont manifesté leur solidarité agissante en accueillant certains éléments centrafricains en formation, en conformité avec les dispositions pertinentes du Conseil de sécurité. Pour les besoins de renforcement de la sécurité intérieure, 500 policiers et gendarmes ont été recrutés avec le concours de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA).

Dans le domaine de la justice et des droits de l'homme, nos efforts ont essentiellement porté sur l'opérationnalisation de la Cour pénale spéciale, la formation des gardes pénitentiaires, ainsi que l'amélioration de certaines infrastructures judiciaires et pénitentiaires. Aussi, mon gouvernement accorde à la réconciliation nationale une place de choix. Mais cette réconciliation ne saura s'accomplir sans la justice, qui doit répondre aux nombreuses sollicitations des victimes.

Le redéploiement de l'administration dans les préfectures est aussi une des plus grandes et urgentes priorités dont la réalisation a bénéficié de l'appui de la communauté internationale. Je me félicite du redéploiement de plusieurs fonctionnaires dans les diverses localités du pays, ainsi que des considérables moyens déjà investis dans la réhabilitation des infrastructures publiques. Toujours avec l'appui de nos amis et à travers les Nations Unies, le Gouvernement a initié le projet pilote de Bambari pour marquer la restauration de l'autorité de l'État. C'est dans cet élan de redéploiement de l'administration sur toute l'étendue du territoire que nous sommes en train de procéder par étapes pour assurer que la démarche soit la plus inclusive possible.

En ce qui concerne la gouvernance financière, les efforts menés par le Gouvernement donnent des résultats encourageants qu'il faut poursuivre avec davantage de rigueur dans le contexte d'un pays qui n'est pas encore



totale­ment sorti de la crise aiguë qui l'a déchi­queté. Depuis l'accord signé avec le Fonds moné­taire inter­national en juin 2016, plusieurs actions ont été mises en œuvre pour accroître les perfor­mances de l'État. Le ren­for­ce­ment des méca­nismes de ges­tion des finances publiques a été maté­rialisé par l'adop­tion de mesures de rationalisation de la para­fis­calité et d'accrois­se­ment de la trans­parence budgé­taire pour faire face aux déficits de recettes. Les résultats de la deuxième revue du Fonds moné­taire inter­national de juillet 2017 confir­ment que nous reprenons de manière résolue la voie de la bonne gouvernance financière.

La relance économique est un autre domaine qui retient toute notre attention. En effet, la longue crise a eu un impact désastreux sur la production, induisant un taux élevé de paupérisation. L'absence d'opportunités économiques et de perspectives a conduit certains de mes compatriotes à rejoindre les rangs des entrepreneurs de la violence. La reconstruction de la République centrafricaine restera un leurre aussi longtemps que la production restera aléatoire, informelle et échappant à tout contrôle de la puissance publique. Pour le moment, nous comptons parmi les mesures palliatives l'engagement de mon gouvernement à bâtir le programme de DDRR de manière à ce que toutes ces énergies qui ont été négativement sollicitées soient réinvesties de manière plus rentable au service de la nation, dans les actions de relèvement communautaire. Et à ce titre, le secteur primaire, l'agriculture et l'élevage sont ainsi au cœur de nos efforts.

L'exploitation des ressources naturelles, qui est un secteur nécessitant une action vigoureuse, doit passer entièrement sous le contrôle de l'État. En effet, s'il est reconnu que la République centrafricaine regorge d'immenses ressources, cela ne restera qu'un vain slogan si leur exploitation n'a pas d'impact positif sur le quotidien de chacun de mes concitoyens.

Toutes ces actions et avancées ne sauraient faire oublier la situation humanitaire qui s'est gravement dégradée dans plusieurs localités de mon pays, suite à la recrudescence des violences dont le vrai mobile reste la prédation et la compétition féroce pour le contrôle et l'exploitation illégale des richesses du sol et du sous-sol de la République centrafricaine.

Aujourd'hui, on dénombre 2,4 millions de personnes qui ont besoin d'assistance humanitaire d'urgence. Nous faisons face à 600 000 personnes déplacées internes qui doivent être soutenues et assistées pour regagner leurs foyers afin de reprendre leurs activités

de production. De plus, la République centrafricaine compte 500 000 de ses concitoyens réfugiés essentiellement dans les pays voisins et nous devons mobiliser tous les moyens pour les rapatrier. La crise humanitaire que connaît la République centrafricaine est un facteur qui vient aggraver la complexité de la donne politique. C'est un péril que nous devons conjurer.

Je voudrais partager avec l'Assemblée les grands axes de mon action pour les jours et les mois à venir, inscrite dans le Cadre d'engagement mutuel entre la République Centrafricaine et la communauté internationale. Sur le chapitre paix et sécurité, je veux mobiliser toutes les énergies pour que, d'ici à la fin de cette année, nous ayons franchi des pas significatifs en termes de dialogue avec les groupes armés et de mise en œuvre du programme national de DDRR. La fermeté de mon engagement est sans équivoque.

Néanmoins, pendant que le dialogue est en cours, personne n'ignore que l'État doit continuer à fonctionner et, notamment, à assurer la sécurité de tous les citoyens. Les efforts de redéploiement des Forces armées centrafricaines et des forces de sécurité intérieure requièrent que les moyens d'action suivent. C'est pourquoi je voudrais, au nom du peuple centrafricain, inviter de manière solennelle le Conseil de sécurité, organe politique de l'ONU ayant vocation à veiller sur la paix mondiale, d'utiliser des voies et moyens utiles, dont l'allègement des conditions d'équipement de nos forces de défense et de sécurité républicaines, pour créer les conditions d'un retour rapide de la paix et de la sécurité en République centrafricaine, afin de consolider les acquis démocratiques.

En termes de gouvernance politique, administrative et financière, nous allons nous atteler à renforcer le dialogue avec tous les acteurs nationaux en apportant un soutien politique accru à la mise en œuvre de la feuille de route pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Notre vœu le plus ardent est de pouvoir conclure ce dialogue en 2017 afin que la nouvelle année soit celle des perspectives de paix véritable. À cet effet, j'en appelle à l'Union africaine, à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et à la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour que nous pressions le pas et que nous accélérions les travaux du Panel de facilitation. Je vais également m'engager sur le grand chantier de la justice et de la réconciliation. Les préparatifs de la mise en œuvre des mécanismes de justice transitionnelle doivent nous permettre de faire de l'année 2018 une année qui sera consacrée à cette œuvre

immense de donner à mes compatriotes centrafricains l'occasion de se parler entre eux, de manière authentique, pour faire éclater la vérité et décider de sceller un nouveau départ vers des horizons plus radieux.

*M. Barros Melet (Chili), Vice-Président, assume la présidence.*

Telle est brièvement présentée la situation des actions que nous menons inlassablement pour la paix, la réconciliation et la reconstruction en République centrafricaine. Mon engagement plein et entier est assuré en faveur du succès des efforts de paix. En revanche, les États Membres ne sont pas sans savoir que l'État centrafricain souffre de capacités limitées. Aujourd'hui, en plus de la faible puissance de riposte de l'État, nous regrettons que même les effectifs de la MINUSCA ne soient pas suffisants pour faire face aux défis de protection des populations civiles. L'augmentation des périls sécuritaires liés à la violence imposée par les groupes armés recommande que des dispositions soient prises afin de juguler les risques de généralisation de la crise. En même temps que je plaide pour un allègement des conditions d'équipement des Forces armées centrafricaines en matériel militaire, j'en appelle à la communauté internationale pour qu'elle revoie à la hausse les effectifs militaires de la MINUSCA, au vu de l'immensité du territoire. Je demande aussi que son mandat qui arrive à terme très bientôt soit revu et renforcé pour qu'elle aide le gouvernement légitime à reprendre le contrôle des zones disposant de ressources naturelles, objets de convoitises de plusieurs groupes incontrôlés.

J'aimerais exprimer toute la gratitude du peuple centrafricain aux pays frères ayant consenti de contribuer des soldats de la paix dans mon pays. Je salue la mémoire de ceux qui sont tombés dans l'exercice de leur périlleuse et noble mission de paix. Plein succès à nos travaux! Je remercie l'Assemblée générale de l'occasion qui m'est donnée de parler de mon pays, la République centrafricaine.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République centrafricaine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Faustin Archange Touadera, Président de la République centrafricaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

#### **Point 8 de l'ordre du jour** (*suite*)

#### **Débat général**

#### **Allocution de M. Pavel Filip, Premier Ministre de la République de Moldova**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Moldova.

*M. Pavel Filip, Premier Ministre de la République de Moldova, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Pavel Filip, Premier Ministre de la République de Moldova, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Filip** (République de Moldova) (*parle en roumain; texte anglais fourni par la délégation*) : D'emblée, je voudrais féliciter chaleureusement M. Miroslav Lajčák de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session et lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de son important mandat.

Mes remerciements vont également à son prédécesseur, M. Peter Thomson, pour son dévouement et son professionnalisme dans la conduite des travaux de la session précédente.

Je saisis cette occasion pour exprimer mon encouragement et mon appui au Secrétaire général, M. António Guterres. Je suis convaincu que grâce à sa direction compétente et aux efforts conjoints des États Membres, nous parviendrons à redéfinir le rôle de l'Organisation des Nations Unies et à l'adapter aux exigences du monde moderne.

De toute évidence, nous tous qui sommes réunis dans cette grande salle sont profondément préoccupés par les défis auxquels fait face la communauté internationale. Les conflits armés au Moyen-Orient, les conflits prolongés, le terrorisme et l'extrémisme violent, ainsi que les souffrances causées par la pauvreté ne sont que quelques-uns des phénomènes qui compromettent la paix et le développement durable. Nous sommes également préoccupés par l'accumulation excessive d'armes classiques et le développement de programmes nucléaires. Un environnement international marqué par la menace du recours à la force, y compris des armes nucléaires, exacerbe fortement le sentiment d'insécurité et le manque de confiance.

Les catastrophes naturelles dévastatrices qui se produisent de plus en plus fréquemment dans un monde en proie au réchauffement frappent des centaines de

millions de personnes, en particulier celles vivant dans l'extrême pauvreté. Dans ce contexte, je voudrais dire ma compassion et adresser mes sincères condoléances aux pays et aux familles touchés par les récents ouragans dévastateurs, ainsi que par le tremblement de terre au Mexique.

Les déclarations qui ont été prononcées par les orateurs qui m'ont précédé montrent que nous avons tous une perception similaire des problèmes mondiaux. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de l'engagement conjoint de tous les États Membres de l'ONU si nous voulons relever ces défis. Dans ce contexte, je tiens à réaffirmer le plein appui de mon pays au programme de réformes engagé par le Secrétaire général António Guterres, mettant un accent renouvelé sur la prévention des conflits, le repositionnement du système pour le développement et la réforme de la gestion interne de l'ONU en vue de relever efficacement les défis majeurs auxquels le monde est confronté.

Depuis la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne en juin 2014, mon pays s'est engagé dans un processus complexe de réformes structurelles visant à édifier une société moderne fondée sur le modèle de développement européen. Nos efforts soutenus se concentrent sur la consolidation de l'état de droit et le développement d'une économie de marché fonctionnelle, ainsi que sur une importante dimension sociale et le respect des droits de l'homme.

Les priorités stratégiques pour le développement sectoriel comprennent, tout d'abord, la modernisation des infrastructures, une gestion efficace des ressources, la promotion d'une économie verte et des énergies renouvelables, ainsi que l'application des technologies modernes dans le secteur de l'agriculture. Nous avons également entrepris de réformer l'administration publique et les services publics, tout en garantissant l'égalité des sexes et la promotion de la jeunesse. Nous avons la volonté politique nécessaire pour mettre pleinement en œuvre ces réformes, et, à cet égard, nous continuerons de compter sur l'appui de nos partenaires de développement, en particulier l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies.

La République de Moldova partage pleinement le point de vue selon lequel la prévention et le règlement des conflits par des moyens pacifiques, en particulier les conflits prolongés, sont des conditions indispensables à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'absence de progrès dans le règlement des conflits prolongés devrait donner lieu à

une participation plus directe des organes compétents de l'ONU. Nous sommes d'avis que tous les conflits relèvent de la compétence de l'ONU, qu'ils soient inscrits ou non à l'ordre du jour du Conseil de sécurité.

Nous saluons la décision prise par l'Assemblée générale d'inscrire et de maintenir à son ordre du jour un point intitulé « Conflits prolongés dans la région du Groupe GUAM et leurs incidences sur la paix et la sécurité internationales et sur le développement ». Les débats de l'Assemblée générale consacrés à cette question ne porteront pas atteinte, comme certains le craignent, aux travaux des mécanismes existants de règlement de ces conflits. Au contraire, le suivi constant de la situation dans la zone en question, conjugué à une démarche dynamique de la part des Nations Unies, le cas échéant, peut permettre de prévenir ou de faire échouer les tentatives visant à modifier les frontières politiques de certains États de la région du GUAM à l'aide de méthodes qui vont à l'encontre de la démocratie et du droit international.

Je saisis cette occasion pour exprimer les vives préoccupations de la République de Moldova quant au conflit armé en cours dans l'est de l'Ukraine, un conflit qui met en péril la paix et la sécurité dans notre région. Je tiens à réitérer notre plein appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Depuis 1992, nous avons évoqué à maintes reprises à cette tribune le conflit non réglé dans l'est de la République de Moldova, un conflit qui est exacerbé par la présence illégale de forces militaires étrangères sur notre territoire national. Nous avons souligné que, contrairement à d'autres conflits similaires dans l'espace post-soviétique, le conflit en Transnistrie était non seulement moins complexe, mais pourrait également être réglé plus facilement si toutes les parties concernées faisaient montre de la volonté politique nécessaire. Dans notre cas, il n'y a pas d'antagonismes ethniques ou religieux, et les populations des deux rives du Dniestr pourraient vivre dans la paix et dans l'entente au sein d'un État moldave reconstitué.

Malgré les efforts que nous avons déployés tout au long de ces 25 dernières années et auxquels ont participé des acteurs internationaux, nous n'avons pas réussi à régler ce conflit politique. Nous poursuivrons nos efforts pour trouver une solution dans le cadre des négociations en vue d'un règlement tenues selon la formule 5+2 actuelle. Pour nous, il est crucial que cette solution soit fondée sur le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova, tout

en accordant un statut spécial à la Transnistrie, tel que stipulé dans les documents pertinents de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Nous sommes convaincus que le processus de règlement pourrait être facilité par la transformation de l'actuelle force de maintien de la paix trilatérale, qui comprend également un contingent russe, en une mission civile multinationale dotée d'un mandat international. À cet égard, je voudrais souligner que la force trilatérale chargée d'observer le désengagement, qui a été créée conformément à l'accord russo-moldove de cessez-le-feu du 21 juillet 1992, a rempli son mandat depuis longtemps. Ce mécanisme obsolète s'est transformé en un facteur de prolongation du conflit et n'a pas réussi à garantir la démilitarisation totale de la zone de sécurité et à lever les obstacles à la libre circulation des personnes, des biens et des services.

Contrairement à ce que nous espérons, la Fédération de Russie n'a pas encore retiré ses forces militaires du territoire de la République de Moldova, conformément à ses engagements internationaux, tels qu'énoncés dans l'accord russo-moldove de cessez-le-feu de juillet 1992, l'accord russo-moldove d'octobre 1994 et les documents pertinents de l'OSCE, notamment la déclaration politique adoptée au Sommet de l'OSCE à Istanbul en 1999.

Je tiens à préciser que ces forces militaires sont bien distinctes et ne doivent pas être confondues avec le contingent russe qui participe à la force trilatérale de maintien de la paix, qui mène ses activités sur la base d'un accord *ad hoc*. Les exercices militaires menés régulièrement par les forces russes dans la région de Transnistrie, et auxquels participent de plus en plus les forces paramilitaires appartenant au régime séparatiste de Tiraspol, font peser en permanence une menace sur la sécurité de la République de Moldova. Ces exercices militaires conjoints sont en violation flagrante des obligations expressément énoncées dans l'accord russo-moldove de cessez-le-feu de 1992.

Selon les rapports de l'OSCE, les dépôts du Groupe opérationnel des forces russes contiennent plus de 21 000 tonnes d'armes et de munitions. Ces armes et munitions ne sont ni sous le contrôle ni sous la surveillance du Gouvernement de la République de Moldova. Compte tenu du fait que nous n'avons pas accès à ces stocks d'armes et de munitions contrôlés par des forces étrangères, notre pays ne peut pas évaluer l'état technique de ces munitions – dont certaines peuvent présenter un grave danger environnemental – et ne peut pas

faire le suivi des transferts d'armes et de munitions sur son territoire ou vers l'étranger.

Pour ces mêmes motifs, la République de Moldova n'est pas en mesure de s'acquitter de ses obligations internationales en tant qu'État partie à diverses conventions internationales sur le désarmement. Même si ces armes et munitions se trouvent sur le territoire de la République de Moldova, elles ne relèvent pas de sa juridiction ni de son contrôle. Compte tenu des engagements de la Fédération de Russie, des principes fondamentaux du droit international et des dispositions de la Constitution de la République de Moldova concernant son statut de neutralité permanente et l'interdiction du déploiement de forces militaires étrangères sur notre territoire national, nous réitérons fermement notre appel au retrait total et inconditionnel de ce que l'on appelle groupe opérationnel des forces russes – qui a succédé à de l'ancienne quatorzième armée soviétique –, qui est stationné illégalement sur le territoire de la République de Moldova. Dans ce contexte, je voudrais également invoquer la déclaration du Parlement de la République de Moldova du 21 juillet, qui invite la Fédération de Russie à relancer et à mener à bon terme le processus de retrait de ses forces et de ses munitions du territoire de la République de Moldova.

Compte tenu du fait que la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité incombe à l'ONU et conformément à l'Article 11 de la Charte des Nations Unies, la République de Moldova demande l'inscription à l'ordre du jour de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale d'un nouveau point intitulé « Retrait des forces militaires étrangères du territoire de la République de Moldova. » À cet égard, j'invite respectueusement tous les États Membres de l'ONU à appuyer cette demande légitime, qui est pleinement conforme aux principes énoncés dans la Charte et qui sert les intérêts fondamentaux de la République de Moldova. Nous espérons que l'inscription de ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale et son examen constructif et non politisé ultérieur par les États Membres seront un exercice important et nécessaire de diplomatie préventive, dans un pays et une région où la paix et la sécurité sont constamment compromises par l'absence d'un dialogue fondé sur le respect mutuel et le respect des principes fondamentaux du droit international.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Moldova de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Pavel Filip, Premier Ministre de la République de Moldova, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Belgique

*M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Michel** (Belgique) : Pour commencer, je souhaite bien sûr exprimer tout notre soutien aux victimes des derniers ouragans, ainsi qu'aux victimes des tremblements de terre au Mexique. Ces catastrophes naturelles brisent brutalement des vies et des rêves. Elles entraînent instabilité et insécurité. Et, surtout, ces drames résonnent comme des coups de semonce, le rappel de l'extrême urgence à agir tous ensemble contre le réchauffement climatique. Et je veux d'emblée saluer et soutenir l'initiative du Président français, M. Emmanuel Macron qui, dans la foulée de l'Accord de Paris, vise à consacrer un véritable et ambitieux « Pacte pour l'environnement ».

Il n'est plus question de remettre à plus tard ce que nous devons faire aujourd'hui. Le doute n'est plus permis. Pour de nombreux pays, en particuliers les États insulaires du Pacifique, de l'océan Indien et des Caraïbes, ces phénomènes naturels ont un impact immédiat pour leur survie. Nous devons léguer à nos enfants une planète vivable, respirable, forte de sa diversité biologique. Déployons le meilleur de nos intelligences, la force des capacités d'innovation, pour relever ce défi existentiel.

Nous voulons un monde meilleur; nous voulons combattre sans relâche les injustices, les inégalités sous toutes leurs formes et les discriminations, qu'elles soient fondées sur la couleur de la peau, sur la religion, sur le sexe, la culture ou encore sur les orientations sexuelles; nous voulons faire progresser les libertés fondamentales et universelles. Quand on veut le meilleur pour son pays et pour ses compatriotes, il ne peut pas être question de redouter la liberté de la presse ou la liberté d'expression. Trop souvent encore des élections sont

manipulées, la justice est truquée, l'opacité est organisée, et la corruption est généralisée. Les institutions, nationales comme internationales, doivent garantir les libertés personnelles et la quête constante vers plus d'émancipation, vers plus de dignité pour chacun. Bien sûr, les souverainetés doivent être pleinement respectées. Mais les souverainetés ne peuvent pas être des paravents, ni même des excuses pour tenter de légitimer exactions et asservissement.

Il ne s'agit pas ici de faire des leçons de morale, ni de vouloir dicter, de gré ou de force, un modèle de démocratie « clé sur porte ». Il s'agit plutôt de convaincre. Il s'agit, grâce au dialogue constant et inlassable, de défendre sans aucune complaisance les valeurs universelles pour chaque être humain, d'où qu'il vienne et où qu'il aille. Jamais et nulle part les ruptures diplomatiques n'ont fait progresser les valeurs universelles. Rompre le dialogue, c'est bien souvent un acte d'abandon lâche de ceux qui se battent dans leur pays pour plus de liberté.

Nous voulons un monde plus sûr. La paix, la stabilité et la sécurité sont les meilleures garanties pour que chacun puisse être maître de sa vie, manger à sa faim, travailler, se loger, offrir des études à ses enfants. Trop de conflits, trop de guerres, trop de haine gangrènent encore aujourd'hui les rêves et les espoirs.

Et aucun continent n'échappe au fléau du terrorisme. Nourrir la haine, inoculer le poison de la division, voilà l'objectif macabre des terroristes. Des assassinats aveugles et barbares qui détruisent le destin des familles. Personne ne peut rester indifférent. Mon pays, avec d'autres, participe à la coalition internationale. Les forces militaires sur le terrain font reculer, en Iraq et en Syrie, Daech. Et nous sommes engagés pour soutenir des pays détruits à se reconstruire.

Mais nous devons surtout remporter la bataille des idées, la bataille pour les valeurs universelles. Nos valeurs de liberté, de tolérance, de respect, de non-discrimination, doivent être plus fortes. La volonté de vivre ensemble, dans le respect de nos différences, de nos cultures, de nos coutumes, doit l'emporter. Et je veux ici citer ces mots de Gandhi, redoutables par leur justesse et leur actualité : « En opposant la haine à la haine, on ne fait que la répandre ».

Une autre menace grave contre la sécurité du monde, c'est bien sûr la prolifération non contrôlée des armes, notamment nucléaires. Le monde est en ébullition. Les zones de conflit sont nombreuses. Et les

solutions les plus durables et mutuellement bénéfiques sont toujours politiques diplomatiques, davantage que militaires.

L'accord conclu après plusieurs années de négociations intenses avec l'Iran sur la question nucléaire doit être préservé et mis en œuvre. Mon pays bien sûr a des divergences substantielles avec l'Iran, et cependant, cet accord offre un canal de dialogue pour faire baisser les tensions et pour faire reculer le niveau de menace. Cet accord, c'est l'occasion de s'entendre sur des objectifs et de gérer de manière pacifique nos différends. Balayer d'un revers de la main un tel accord, sans proposer aucune alternative, ne nous paraît ni sage, ni souhaitable.

La situation en Corée du Nord constitue aussi un témoignage éclairant. À l'inverse de l'Iran, il n'y a pas eu de processus continu de dialogue et de négociation. Résultat, une escalade néfaste qui menace la paix et la sécurité. Nous dénonçons un régime autocratique et provocateur. Mais dénoncer ne suffit pas. Nous devons être toutes et tous mobilisés pour tisser les fils du dialogue, en impliquant aussi le sens des responsabilités d'acteurs tels que la Chine ou la Russie.

Le développement économique doit être au service de la cohésion sociale. Le taux de croissance, fût-il même à deux chiffres, n'est en rien le garant automatique d'une redistribution juste et équitable des richesses produites. Le capitalisme est un moyen, ni plus, ni moins, au service du développement économique et social. Nous soutenons le libre-échange, et nous souhaitons une économie mondiale ouverte. La circulation des biens, des services, des connaissances, doit favoriser le développement et le progrès mieux partagé. Il n'y a pas de développement durable sans développement. Il n'y a pas d'éradication de la pauvreté sans davantage de prospérité. La liberté d'entreprendre doit être tournée vers l'économie réelle, la production de biens et de services, la création d'emplois. Nous devons aussi partout favoriser le renforcement des classes moyennes.

Il ne s'agit pas de laisser la loi du plus fort, et donc la loi de la jungle, s'imposer à nous. Il s'agit aussi de mieux faire la différence entre l'investissement et la spéculation. L'investissement, à la différence de la spéculation financière, est un acte responsable et vertueux, qui bénéficie à la société tout entière, qui stimule l'innovation et le progrès.

De tout temps, à travers l'histoire, la liberté de mouvement et le libre-échange ont rapproché les hommes.

Ces principes étaient déjà au cœur du projet européen il y a 60 ans. L'Union européenne négocie des traités avec différents partenaires dans le monde, comme le Canada ou le Japon. Ces traités prévoient des clauses sociales, environnementales. Cette ouverture sur le monde, avec des règles, est la réponse la plus solide aux replis sur soi et aux protectionnismes. L'Histoire l'a chaque fois montré. Les barrières, les murs entre les hommes sont des illusions qui ne résistent pas, et finissent toujours par céder face à la soif naturelle de liberté, d'ouverture et d'innovation.

Le Programme 2030 définit un cadre ambitieux pour réaliser les objectifs du développement durable, favoriser l'initiative privée, renforcer l'état de droit, encourager l'éducation pour les garçons comme pour les filles, développer l'agriculture, miser sur la bonne gouvernance, et cetera. Ce sont là, nous le savons, les recettes les plus sûres pour prévenir les conflits, pour développer un monde meilleur, plus juste et plus solide.

Et les pays, aussi bien du Sud que du Nord, sont tous concernés par la question des migrations. Notre pays, la Belgique, est une terre d'accueil pour ceux qui demandent l'asile et qui fuient les guerres et les persécutions. Et nous combattons les trafiquants sans foi ni loi qui jettent sur des bateaux de fortune femmes et enfants, embarqués ainsi dans un périple à l'issue trop souvent tragique. Nous nous devons d'être aux côtés de ceux qui souffrent. Le développement dans les pays d'origine est la clef, et nous devons bien sûr davantage investir dans les pays les moins avancés. Nous sommes fermement engagés à conclure un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières à l'horizon 2018. Nous plaidons pour cette approche globale, qui doit faciliter la migration légale et permettre la réadmission dans les États d'origine tout en garantissant la sécurité des individus.

Le multilatéralisme est un moteur robuste et fiable pour bâtir un monde meilleur. La coordination, la recherche du consensus sont nécessaires. Et pourtant, l'essence même des Nations Unies, parfois, est remise en question. La globalisation génère des doutes, entraîne des peurs. Pourtant, le multilatéralisme ne constitue bien sûr pas la cause de ces bouleversements; au contraire, il représente bien souvent un facteur majeur de solution.

Nous devons respecter nos indépendances, mais, dans le même temps, nous devons aussi reconnaître nos interdépendances et affirmer les vertus de l'action concertée. Nous devons bâtir inlassablement le consensus dans lequel toutes les nations, grandes ou petites,

ont leur rôle à jouer, et donc leur mot à dire. La Belgique s'inscrit totalement dans la vision du Secrétaire général qui vise à réformer l'Organisation. Non pas parce que la réforme serait un but en soi, mais bien parce que le monde d'aujourd'hui exige une action plus déterminée encore et davantage orientée vers des résultats.

Le multilatéralisme est une œuvre complexe, avec parfois des blocages, souvent des frustrations, mais aussi avec des succès, dont on parle trop peu. En Colombie par exemple, l'action concertée a permis de mettre fin à un des plus vieux conflits du monde. Le multilatéralisme nécessite une approche globale, inclusive, qui s'inscrit dans la durée. Prévention, résolution des conflits, consolidation de la paix doivent toujours être vues dans une continuité. La concertation internationale et régionale doit aussi être renforcée, et nous savons que quand les acteurs régionaux et les Nations Unies sont sur la même ligne et décident de travailler ensemble dans la même direction, alors de grandes choses sont possibles.

En Afrique centrale, dans la région des Grands Lacs, les pays de la région ont un rôle déterminant à jouer. En République démocratique du Congo, la situation sécuritaire s'est fortement dégradée et la crise humanitaire est préoccupante. À l'heure où le débat sur le coût des opérations de maintien de la paix a été ouvert, nous ne pouvons pas abandonner la République démocratique du Congo. Au contraire, nous devons l'accompagner pour qu'elle puisse s'ancrer dans un processus démocratique irréversible au moyen notamment de l'organisation d'élections honnêtes, transparentes et inclusives. L'Afrique et l'Europe, pour toujours, ont leurs destins liés. Les défis de l'un sont les défis de l'autre, que l'on parle de sécurité, de migration ou encore de développement. Et nous devons évoluer vers une relation décomplexée, libérée des démons du passé, d'égal à égal, tout entière tournée vers l'avenir.

Au Proche-Orient, nous continuons à plaider pour une solution à deux États pour Israël et la Palestine. En ce qui concerne la Syrie, une issue à ce conflit interminable ne sera possible que lorsque la communauté internationale dans son ensemble traduira sa volonté politique de développer réellement une stratégie commune.

La lutte contre l'impunité et le renforcement de la justice internationale sont au cœur des priorités de la Belgique. Nous allons continuer à nous mobiliser, par exemple, dans le cadre du dépôt d'amendements au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Nous voulons aussi encourager la coopération entre les États pour lutter contre l'impunité des crimes internationaux

qui sont les plus graves, et, à ce titre, nous invitons les États Membres qui ne l'ont pas encore fait à soutenir l'initiative pour l'ouverture de la négociation d'un nouveau traité d'entraide et d'extradition.

Notre objectif commun pour les Nations Unies doit être de construire, jour après jour, une Organisation plus efficace, au travail pour l'intérêt commun des États Membres. La clef du succès, je le crois, réside dans la capacité d'écoute active, dans l'art de développer des compromis et dans la force des convictions pour les faire ratifier. Par son attitude transparente et constructive, mon pays engrange des résultats qui profitent à tout le monde. La Belgique est une terre de compromis! Et c'est dans cet esprit que nous sommes candidats pour occuper un siège non permanent au Conseil de sécurité. Forts de notre ancrage international et de notre expérience, nous sommes prêts à prendre ces responsabilités, pour bâtir le consensus, pour agir pour la paix. Je veux clôturer avec cette phrase du philosophe et écrivain Jean-Jacques Rousseau, « L'homme ne peut faire son bonheur qu'en travaillant à celui des autres ». Nous sommes prêts à y travailler.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Belgique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Charles Michel, Premier Ministre du Royaume de Belgique, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Lyonchoen Tshering Tobgay, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Bhoutan.

*M. Lyonchoen Tshering Tobgay, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lyonchoen Tshering Tobgay, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Tobgay** (Bhoutan) (*parle en anglais*) : Je transmets les salutations chaleureuses de S. M. le Druk Gyalpo.

Aujourd'hui, mes pensées vont au peuple mexicain, qui a connu deux terribles séismes ce mois. Mes pensées vont également aux victimes d'autres catastrophes naturelles qui ont récemment plongé des peuples

du monde entier dans la douleur et la détresse – les trois ouragans qui ont frappé des communautés aux Caraïbes et aux États-Unis d'Amérique et les inondations dévastatrices au Bangladesh, en Inde, au Népal et à Sri Lanka, qui ont emporté plus de 1 200 vies. Je vous invite à observer avec moi une minute de silence pour réfléchir à la souffrance de ces communautés et offrir nos prières pour leur relèvement.

Les catastrophes que je viens de mentionner ne sont pas des incidents isolés. Les experts sont de plus en plus convaincus que les catastrophes naturelles telles que les ouragans et les inondations sont aggravées par les changements climatiques. Les changements climatiques sont une réalité. Chacune des trois dernières années a été la plus chaude de l'histoire, et 16 des 17 plus chaudes années recensées l'ont été en ce début de siècle. Cela doit nous alarmer, car nous ne sommes qu'en 2017. La complaisance, l'hésitation ou la dénonciation, les excuses et la procrastination n'ont pas leur place. L'urgence est présente. Notre bien-être est en jeu. La survie des générations futures est menacée. L'Accord de Paris sur les changements climatiques est une preuve que nous avons accepté la réalité des changements climatiques et que nous voulons nous rassembler, travailler ensemble et lutter en commun contre ces changements. J'exhorte tous les pays à tenir les promesses faites à Paris.

En tant que pays montagneux sans littoral, nous sommes particulièrement exposés aux effets des changements climatiques. C'est pourquoi nous sommes particulièrement alarmés par la dégradation non maîtrisée de l'environnement, cause profonde des changements climatiques. Nous sommes déjà touchés par des inondations soudaines, des éruptions de lacs glaciaires et des phénomènes météorologiques graves et instables dont les effets peuvent être particulièrement dévastateurs pour un pays pauvre.

Mais nous ne baisserons pas les bras. Nous allons nous mobiliser. Nous avons ratifié l'Accord de Paris et nous sommes en passe de réaliser nos engagements. Les forêts recouvrent en tout 72 % de la superficie de notre pays, et plus de la moitié du territoire est constituée de zones protégées, notamment des parcs nationaux, des sanctuaires pour la flore et la faune sauvages ou des réserves naturelles. Cela signifie que nous sommes le seul pays au monde à avoir une empreinte carbone neutre. En fait, nous avons une empreinte négative. De plus, nous produisons et exportons une énergie propre et renouvelable et nous investissons dans les industries vertes et l'agriculture biologique.

Après des siècles de négligence, la lutte contre les changements climatiques est complexe et onéreuse. C'est pourquoi il est essentiel que tous les pays honorent leurs engagements respectifs. Mais cela coûte cher, d'où l'importance des mécanismes de financement de la lutte contre les changements climatiques. Toutefois, l'obtention de financements est un des problèmes principaux pour les petits pays. Le rôle des institutions chargées de financer la lutte contre les changements climatiques est donc essentiel. Nous félicitons le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), d'avoir financé plus de 4 000 projets environnementaux dans 170 pays depuis sa création dans les années 90. Le Fonds vert pour le climat a également commencé à aider des pays en développement dans le monde entier à lutter contre les changements climatiques en menant des interventions novatrices et transformatrices. Ces institutions sont indispensables pour ceux qui souhaitent prendre des mesures mais n'ont pas forcément les ressources nécessaires pour le faire. Je salue les stratégies et interventions novatrices qu'elles appuient.

De notre côté, nous avons lancé le projet Bhoutan pour la vie, en partenariat avec le Fonds mondial pour la nature. Bhoutan pour la vie est un mécanisme de financement novateur qui contribuera à protéger notre riche biodiversité jusqu'à ce que le Gouvernement soit en mesure d'en assumer pleinement la charge financière.

Le moment est venu de renforcer notre appui au FEM et au Fonds vert pour le climat. Cela permettra à tous les pays de lutter sur le pied de guerre contre les changements climatiques, et cela aidera les pays en développement à lutter contre leurs incidences. Je suis certain que nous parviendrons à prévenir les pires effets des changements climatiques, mais nous devons pour cela travailler de concert. La menace des catastrophes naturelles ne disparaîtra jamais, mais nous pouvons – et nous devons – faire en sorte qu'elles ne soient pas directement liées à l'activité humaine.

La Banque mondiale estime que plus de 800 millions de personnes vivent dans la pauvreté. La faim, la malnutrition et le dénuement sont leurs réalités quotidiennes. Et cette réalité – le fléau de la pauvreté – tue en silence des millions de personnes chaque année. Je prie les membres de se joindre à moi pour observer une minute de silence en l'honneur des millions de personnes de par le monde, en particulier des enfants, qui souffrent ou meurent de la pauvreté et de la malnutrition.



La pauvreté n'a pas sa place de nos jours. Après tout, cette époque – notre époque – est bénie par une richesse, des connaissances et des technologies sans précédent, qui sont à l'origine d'une prospérité mondiale d'un niveau inédit. Pourtant, des millions de personnes sont condamnées à vivre dans la pauvreté. Les objectifs de développement durable sont capitaux à cet égard. Ils nous donnent une raison d'espérer. Les 17 objectifs contribueront tous à éliminer le fléau de la pauvreté, mais notre détermination commune se manifeste puissamment dans le premier objectif, qui ne promet rien de moins que l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et en tout lieu.

L'élimination de la pauvreté, au même titre que la lutte contre les changements climatiques, est un processus complexe et coûteux. Toutefois, selon une estimation, il suffirait de 175 milliards de dollars par an pour éliminer l'extrême pauvreté. Ce devrait être une bonne nouvelle, sachant que cette somme représente à peine 0,32 % du produit intérieur brut mondial actuel. Nous avons indubitablement beaucoup à faire, mais les objectifs de développement durable constituent une feuille de route réaliste pour la réalisation de cette tâche importante. Ceci dit, nous ne pouvons pas prendre de raccourcis.

À cet égard, les initiatives de réforme du Secrétaire général garantiront que l'ONU est adaptée et capable de répondre à l'appel en faveur de la transformation, et ce afin de réaliser la prospérité commune de tous les peuples du monde. Je remercie le Secrétaire général, M. Guterres, d'avoir lancé des mesures audacieuses et j'appelle tous les États Membres à appuyer pleinement ces réformes importantes.

Le Bhoutan est béni. Nos monarques éclairés ont pris soin d'établir un équilibre entre la croissance économique et le développement social, la durabilité environnementale et la préservation de la culture, le tout dans le respect de la bonne gouvernance. Nous appelons cette approche globale du développement le Bonheur national brut, une philosophie unique qui garantit à tous nos citoyens la gratuité de l'éducation et des soins de santé, tout en mettant en place des interventions supplémentaires destinées aux populations pauvres.

J'ai le plaisir d'annoncer que nos efforts portent leurs fruits. La pauvreté multidimensionnelle a déjà diminué de moitié, et nous continuons d'avancer dans cette voie et devrions parvenir à ramener ce chiffre à 5 % au cours des prochaines années. L'efficacité de notre lutte contre la pauvreté témoigne de la compétence

de nos rois et de l'esprit du peuple bhoutanais. Elle est également liée à l'appui que nous fournissons l'ONU et nos autres partenaires de développement, en particulier l'Inde, le Japon, l'Union européenne, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale. Leur appui, leur concours et leur générosité constants nous ont permis de réduire la pauvreté, de réaliser la croissance sociale et de nous préparer à notre retrait imminent de la catégorie des pays les moins avancés.

Je demande maintenant à chacun de se joindre à moi pour observer une minute de silence à la mémoire des victimes du terrorisme mondial. Les récents actes de terrorisme ont infligé douleur et souffrance à un nombre incalculable de personnes dans presque toutes les régions du monde, et un trop grand nombre de vies ont été cruellement fauchées. Les terribles actes commis par des groupes terroristes menacent la paix et la sécurité mondiales, et le Bhoutan s'associe à l'appel en faveur d'une mobilisation unie contre ces extrémistes. Pour gagner le combat contre le terrorisme, nous n'avons d'autre choix que de renforcer les Nations Unies, afin que le multilatéralisme et la coopération mondiale soient encore renforcés.

Il y a deux ans, je me suis joint à d'autres pays pour demander une réforme de l'ONU (voir A/70/PV.26). Les initiatives de réforme du Secrétaire général fourniront le cadre indispensable pour revitaliser et renforcer l'ONU. Le Bhoutan se joint à tous les États membres pour appuyer cette entreprise audacieuse.

Mais toute réforme de l'ONU serait incomplète sans une réforme du Conseil de sécurité pour refléter les réalités changeantes de notre monde. Ainsi, des pays comme l'Inde et le Japon, le Brésil et l'Allemagne doivent pouvoir siéger au Conseil de sécurité en qualité de membres permanents. Et l'Afrique aussi doit être dûment représentée.

La paix et la sécurité mondiales sont une préoccupation et une responsabilité partagées. En tant que pays pacifique qui, depuis plus de 40 ans, bénéficie de son appartenance à l'ONU, l'heure est à présent venue de contribuer, même modestement, à la paix et à la sécurité mondiales. C'est donc animé par un sentiment de fierté et un sens du devoir que le Bhoutan s'est joint en 2014 aux opérations de maintien de la paix. Depuis lors, nous avons progressivement renforcé notre participation aux opérations de maintien de la paix conformément au devoir qui nous incombe de contribuer, même modestement, à la cause de la paix et de la sécurité mondiales. Ce faisant, nos soldats de la paix ont défendu

et continuerons de défendre les normes les plus élevées d'intégrité, d'éthique et de professionnalisme dans l'exercice de leurs importantes responsabilités. Aujourd'hui, nos militaires et policiers servent dans 11 missions de maintien de la paix. Et le tout premier contingent militaire du Bhoutan est maintenant prêt à être déployé dans le cadre d'une mission de maintien de la paix.

Mais la responsabilité de la paix et de la sécurité mondiales incombe en définitive sur chacun de nos pays. Aussi chaque pays doit-il protéger les droits de ses citoyens, renforcer une démocratie et un gouvernement participatifs et offrir des débouchés économiques à tous. Tels sont les principes mêmes de la démocratie et de la liberté, qui doivent être nourris et renforcés.

Il y a neuf ans, le Bhoutan s'est engagé sur la voie de la démocratie. Dans un mouvement sans précédent dans l'histoire humaine, notre Roi, au sommet de sa popularité, a imposé la démocratie contre la volonté de son peuple. Après un siècle de paix et de prospérité sous nos monarques éclairés, les appréhensions et les craintes ont été nombreuses. Mais neuf ans plus tard, j'ai le grand plaisir d'informer l'Assemblée que la démocratie au Bhoutan est désormais bien enracinée et irréversible. Aujourd'hui, toutes les institutions de la gouvernance démocratique ont été constituées et fonctionnent correctement, ainsi qu'une part croissante de la société civile et des médias forts et dynamiques. Des élections couronnées de succès ont eu lieu en 2008 et en 2013, et nous prévoyons la tenue d'une troisième élection l'année prochaine, en 2018.

L'importance de l'ONU n'a jamais été aussi grande et l'impératif du multilatéralisme aussi fort. Dans les années à venir, le Bhoutan continuera de travailler avec tous les États membres pour veiller à ce que les Nations Unies continuent de jouer un rôle déterminant dans la lutte contre les changements climatiques, l'élimination de la pauvreté et le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. À cet égard, j'ai l'honneur de conclure mon propos en citant notre roi bien-aimé, Sa Majesté Jigme Khesar Namgyel Wangchuck :

« Aujourd'hui, aucune nation ne peut réussir seule. Le temps lentement nous enseigne qu'il ne peut y avoir de succès individuel durable sans succès en tant que communauté, et qu'il ne peut y avoir de progrès et de succès nationaux durables si cela ne s'inscrit pas dans un avenir de paix mondiale, d'harmonie et d'égalité à l'échelle mondiale. Nous devons progresser ensemble, sinon c'est ensemble que nous échouerons. »

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume du Bhoutan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Lyoncheon Tshering Tobgay, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Edi Rama, Premier Ministre de la République d'Albanie**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Albanie.

*M. Edi Rama, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Edi Rama, Premier Ministre de la République d'Albanie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Rama** (Albanie) (*parle en anglais*) : Combien de fois l'humanité a-t-elle été confrontée, en un laps de temps relativement bref, à des défis aussi complexes que ceux d'aujourd'hui? Y a-t-il eu une autre période dans ce que nous appelons les temps modernes où nous avons dû faire face à tant de questions urgentes en même temps? À quand remonte la dernière fois où nous avons tous été confrontés à des perspectives aussi opposées : d'un côté, un monde exaltant qui s'enrichit à tout instant, poussé par les formidables progrès de la science et de la technologie et, de l'autre, une planète qui semble avoir perdu son cap, son énergie et son idéal, entraînée de façon erratique dans une spirale descendante?

Il n'existe pas de réponses simples à des questions complexes. Pourtant, les faits sont têtus et la réalité est, à bien des égards, sombre. Le terrorisme mondial et la radicalisation extrême continuent de menacer nos valeurs et nos modes de vie. Ils sont devenus une menace constante avec la capacité de frapper en tout lieu, sans discernement, avec de profondes répercussions, comme nous en avons malheureusement été témoins de nombreuses fois, y compris dans un passé récent. Plusieurs conflits brutaux et apparemment insolubles continuent de dévaster la vie de millions de personnes, menaçant l'avenir de générations entières. Aujourd'hui, les conflits armés sont de plus en plus complexes, les acteurs impliqués nombreux, les armes et les tactiques utilisées plus perfectionnées et les conséquences de ces conflits, qui continuent d'infliger des souffrances

humaines sans fin, sont terribles. Quelque 65 millions de personnes, soit le chiffre le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale, ont été arrachées de force de leurs foyers, soulignant ainsi notre échec collectif.

Les changements climatiques, vérité dérangeante que certains osent encore remettre en question, mettent en péril notre propre survie. Ils constituent l'un des défis les plus fondamentaux de notre siècle et sont une source accrue de tension pour l'homme. Les catastrophes sont de plus en plus fréquentes et intenses. La saison des ouragans dans l'Atlantique nous rappelle ainsi que la nature aura toujours le dessus à moins que nous prenions conscience de la nécessité d'adapter rapidement nos modes de vie et de protéger notre planète, nos vies et celles de nos enfants.

L'ordre mondial international a été gravement remis en cause, sans que rien de crédible ou de prometteur n'ait été proposé pour le remplacer. Pire, la situation en Asie du Sud Est, une crise prolongée et récemment aggravée par la politique d'un régime totalitaire et paranoïaque entêté, a ravivé la peur terrible de l'affrontement nucléaire. Les inégalités continuent de croître alors qu'en contraste, le monde devient de plus en plus riche. Cela met sérieusement en doute le bien-fondé des promesses et la garantie de résultats positifs au profit de tous tant de fois évoquées du haut de cette tribune.

Aucun pays, aussi grand, riche ou puissant soit-il, ne peut affronter ni relever seul de tels défis. Ces défis exigent une vision commune et une réponse concertée. Dans un monde de plus en plus globalisé, nos projets et nos initiatives doivent être inclusifs et universels et rassembler les personnes, les communautés et les pays. En tant que dirigeant d'une petite nation, je réitère l'engagement que nous avons pris de jouer pleinement notre rôle.

La montée de l'extrémisme violent et la multiplication des groupes armés non étatiques, responsables d'atrocités, en particulier à l'encontre de minorités ethniques et religieuses, constituent l'un des défis les plus urgents. L'action décisive de la coalition internationale a porté ses fruits. L'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) a perdu près de 90 % du territoire qu'il contrôlait autrefois et sa capacité à faire la guerre a été sévèrement diminuée. Pourtant, ne nous y trompons pas, sa défaite sur le terrain ne signifie pas sa disparition. Notre réponse à l'extrémisme, à la radicalisation qui mène au terrorisme doit se poursuivre et s'adapter à la nature même de cette menace constante. L'Albanie a été parmi les premiers pays à rejoindre la coalition

mondiale dans la lutte contre l'EIIL et le terrorisme international. Nous mettons actuellement en œuvre un plan d'action triennal en tant qu'instrument destinée à développer notre stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent.

Nous nous félicitons de l'attention accrue accordée au rôle des organisations régionales dans les questions de sécurité. À cet égard, nous apprécions grandement et saluons la coopération étroite existant entre l'ONU et l'Union européenne (UE), sur la plate-forme commune de sécurité et de défense.

Partout dans le monde, les peuples veulent vivre en sécurité, à l'abri de la violence, de l'oppression, de la persécution et de la peur. Ils veulent être traités avec dignité, savoir que leur vie a de l'importance, sans distinction de sexe, de race, d'origine nationale ou sociale, de croyance religieuse, d'appartenance politique, de propriété, de naissance ou de tout autre statut. Pour atteindre ces objectifs, nous devons dépasser les déclarations d'engagement. Les peuples nous demandent à juste titre de faire preuve de responsabilité et d'être capables d'agir. L'engagement de ne laisser personne de côté est le thème central du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable.

L'Albanie est pleinement déterminée à protéger et à promouvoir tous les droits de l'homme, en particulier les droits des femmes, ce qui constitue une autre grande bataille pour le changement que livre mon gouvernement. Je suis fier d'annoncer que pour la deuxième fois dans l'histoire de l'Albanie, les femmes constituent la moitié des membres de mon gouvernement. Elles font preuve de qualités directoriales, de force de caractère, d'un attachement à nos valeurs européennes et d'un dévouement particulier au service du peuple albanais.

De plus, les femmes représentent environ 30 % des membres du Parlement et plus de 45 % des membres de la fonction publique. On peut y voir de simples statistiques, mais c'est en fait le reflet d'une politique qui garantit que le rôle joué par les femmes dans le développement et le changement est reconnu, que leur place légitime dans la société est assurée et que leur voix est entendue. Je suis profondément convaincu que l'autonomisation des femmes constitue un facteur puissant de développement économique mondial et de prospérité nationale.

L'une des grandes priorités nationales pour mon pays est de rejoindre l'Union européenne. Il ne s'agit

pas simplement d'un objectif de notre politique étrangère, ni d'une sorte de relation contractuelle. Pour nous, l'intégration européenne est au cœur de notre développement global puisqu'elle touche chacun des aspects de notre architecture de développement.

Nous voulons mettre en œuvre les éléments fondamentaux qui constituent les piliers d'un État démocratique, d'une économie qui fonctionne et d'un gouvernement qui travaille pour ses citoyens. Nous voulons mesurer nos progrès à l'aune des résultats obtenus, et la réforme de la justice que nous mettons en œuvre en est le meilleur exemple.

Nous attendons de nos partenaires de l'UE qu'ils jouent également leur rôle et ouvrent la voie à l'ouverture de négociations d'adhésion. Ce sera un jalon historique dans le processus, mais aussi un encouragement pour nous à poursuivre sur la même voie. Nous espérons que l'Union européenne, malgré la crise actuelle, continuera d'estimer que le processus d'élargissement demeure le meilleur catalyseur européen pour la sécurité, la paix, le développement et la prospérité.

Cela s'est vérifié dans le passé et cela reste le meilleur pari pour l'avenir.

Il y a quelques mois, lors des élections générales, les citoyens albanais m'ont reconduit dans mes fonctions de chef du Gouvernement. Ils ont approuvé nos plans pour l'Albanie que nous voulons. Les attentes sont fortes, et nous sommes déterminés à y répondre. Notre objectif est de parvenir à une croissance économique durable de 5 % pendant mon mandat.

Cela m'amène à l'un de mes sujets de prédilection : le développement de la coopération régionale et la transformation des Balkans occidentaux en une zone de libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des idées, pour le bien de tous ceux qui y vivent. Cela demeure l'un des principaux piliers de notre politique étrangère.

Il fut un temps où nous venions ici et consacrons du temps et de l'énergie à rivaliser avec certains de nos voisins sur la façon de nous dénigrer les uns les autres, de donner un aperçu subjectif de notre histoire et de chercher à convaincre le monde de la pertinence de notre discours. Désormais, ces pratiques appartiennent heureusement au passé. La meilleure illustration du changement profond intervenu dans les Balkans occidentaux réside dans les efforts que nous menons conjointement, avec un sens partagé des responsabilités

et un objectif commun, pour que la région fasse tout naturellement partie intégrante de l'Europe.

En collaboration avec l'Union européenne et sur la base de ses principes et de ses politiques, nous nous employons à abattre tous les obstacles au libre-échange en encourageant les économies transnationales. La mise en place d'une nouvelle zone économique régionale dynamique, dont nous sommes convenus en juillet dernier à Trieste, stimulera le commerce et profitera à nos économies. Je n'ai pas le moindre doute qu'en agissant ainsi, nous serons mieux à même de protéger et de promouvoir nos intérêts nationaux respectifs, de respecter les droits des minorités, de renforcer les relations de bon voisinage et de permettre à nos pays et à l'ensemble de la région de progresser sur la voie de l'Union européenne.

Des relations fortes et équilibrées avec l'Union européenne se sont avérées indispensables à la stabilité et l'avancée des réformes dans les Balkans. Nous avons noté que lorsque l'UE est trop accaparée par ses propres tâches, ce lien se révèle fragile et précaire. C'est pourquoi cette relation importante doit être nourrie et renforcée de manière continue, car elle facilite également la coopération régionale et favorise une meilleure compréhension et un travail de réconciliation dans la meilleure tradition européenne.

Comme l'a souligné le Président Juncker dans son discours sur l'état de l'Union européenne, il y a quelques semaines (voir A/72/PV.8), il est nécessaire d'avoir une perspective d'élargissement crédible pour les Balkans occidentaux afin de parvenir à plus de stabilité dans le voisinage de l'UE. La revitalisation de la politique d'élargissement est le moyen le plus dissuasif de contrer le discours anti-intégration alimenté par les idées populistes. Je suis fermement convaincu que, tout comme l'Albanie a besoin de l'Union européenne, l'Union européenne a besoin de Balkans occidentaux plus forts, plus développés et plus homogènes.

Nous sommes parfaitement conscients de cela. Et la pratique a montré que pour construire une région pleinement opérationnelle, tous ses membres doivent être traités de la même manière. C'est pourquoi nous pensons que l'admission du Kosovo dans tous les organes régionaux, avec les mêmes droits que les autres pays, est d'une importance capitale. Beaucoup ont utilisé ce lieu au cours des dernières années pour exprimer leurs inquiétudes et leur crainte face au risque qu'un Kosovo indépendant ne libère des forces du mal que personne ne pourrait contrôler. Nous n'avons rien

vu de tel. Au contraire, ce qui s'est réellement passé, c'est que les Albanais au Kosovo et en Albanie – ainsi que les Serbes – après avoir été menacés d'extermination par un régime brutal, sont maintenant des citoyens libres vivant dans un pays démocratique et contribuant au développement d'une société ouverte.

Qui peut nier les résultats impressionnants obtenus par le Kosovo en à peine une décennie d'indépendance en ce qui concerne la consolidation de ses institutions démocratiques, la bonne gouvernance, la coexistence multiethnique et interreligieuse, notamment les progrès évidents réalisés dans les processus euro-atlantiques? Tout rapport digne de foi sur la situation actuelle dans les Balkans occidentaux aboutit sans hésitation à la même conclusion : les Balkans occidentaux se trouvent aujourd'hui dans une situation bien meilleure qu'il y a trois, cinq ou dix ans. L'indépendance du Kosovo n'a pas libéré les forces du mal. Au contraire, elle a apporté la stabilité à toute la région.

La Serbie et le Kosovo ont entrepris depuis plusieurs années un dialogue approfondi en vue de la normalisation de leurs relations, avec la médiation et la facilitation de l'Union européenne. Après des siècles de suspicion, cela a permis le renforcement de la confiance entre les deux pays et favorisé la coopération régionale. Il me paraît donc opportun de rappeler à ceux qui n'ont pas encore reconnu le Kosovo d'envisager de le faire dans les meilleurs délais. Cela ne doit pas être perçu comme un défi ni comme une perte, comme cela a été si souvent décrit à tort. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons aujourd'hui : reconnaître le Kosovo, établir des relations et aider le Kosovo à aller de l'avant, ce que 114 États Membres de l'ONU ont déjà fait, c'est apporter une contribution directe à une vie meilleure pour ses citoyens et investir dans la stabilité de la région tout entière, de tous les pays qui en font partie, y compris la Serbie.

J'aimerais, pour terminer, souligner la nécessité pour l'ONU de changer pour conserver sa pertinence, être à la hauteur de ses responsabilités, tenir la promesse du développement durable, protéger les droits de l'homme et garantir la paix et la sécurité pour les générations futures. Nous sommes conscients que cette réforme est ce que nous pouvons et devons faire ensemble pour mieux étayer les efforts que nous déployons en commun pour transformer nos vies. Le Programme de développement durable indique la voie à suivre pour un avenir meilleur, un avenir que nous voulons et que nos enfants méritent. Nous ne pouvons

pas et nous ne devons pas faillir à cette promesse. L'Albanie est prête à jouer son rôle et à coopérer avec tous ceux qui souhaitent investir dans l'avenir et faire de notre monde un lieu meilleur pour tous.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'Albanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

*M. Edi Rama, Premier Ministre de la République d'Albanie, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation du Premier Ministre de la République de Malte.

*M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Muscat** (Malte) (*parle en anglais*) : Il ne peut y avoir de paix tant que la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté, existera. La paix n'est pas seulement l'absence de guerre ou de conflit, c'est aussi gérer et faire face aux changements climatiques, aux migrations et à l'insécurité alimentaire et hydrique. Le Programme de développement durable est l'instrument des Nations Unies qui jette les bases d'une paix durable et répond aux défis. C'est pourquoi la présidence maltaise du Conseil de l'Union européenne a travaillé avec ardeur et succès, avec d'autres pour dégager un nouveau consensus européen sur le développement, en prenant en compte le Programme de développement durable dans un plan d'action résolu visant à éliminer la pauvreté.

Il n'a jamais été plus urgent de préserver l'avenir de l'humanité. Le Programme 2030 est la première étape vers la réalisation de nos objectifs de développement durable. Tous les secteurs de la société doivent être associés à cet effort pour que nous puissions nous acquitter d'une tâche aussi immense. En tant que Président en exercice du Commonwealth, je tiens à souligner le ferme attachement

de l'organisation et son rôle dans la réalisation des objectifs de développement durable. Nous représentons 52 identités distinctes, ce qui nous a amenés à

lancer, de manière globale, un certain nombre d'initiatives communes en vue d'accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Au niveau national, Malte prend des mesures. Nous avons pris l'engagement volontaire de désigner 30 % de toutes les eaux relevant de la juridiction maltaise en tant que zones marines protégées. Comme chacun le sait, Malte a toujours été à l'avant-garde des questions maritimes et marines. Il y a 50 ans, le premier Représentant permanent de Malte auprès de l'ONU, le regretté Arvid Pardo, a prononcé son célèbre discours dans cette même salle, un discours qui a ouvert la voie aux négociations de la Convention de 1982 sur le droit de la mer (voir A/C.1/PV.1515). C'est dans le même esprit que nous appuyons le travail précieux accompli pour la mise en place d'un instrument international juridiquement contraignant en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale. Il est en effet essentiel de fournir enfin une protection juridique à la biodiversité en haute mer. De notre côté, nous continuerons d'apporter notre contribution à la bonne gouvernance des océans en accueillant la prochaine conférence « notre océan », qui aura lieu à Malte en octobre prochain. En outre, nous sommes pleinement favorables à la création d'un groupe intergouvernemental sur la gouvernance des océans qui ferait rapport à l'Assemblée générale par le truchement du Secrétaire général.

Je tiens également à souligner l'initiative récente du Commonwealth d'élaborer une « Charte bleue » destinée à aider les pays du Commonwealth, qui sont pour la plupart des petits États en développement, à satisfaire aux exigences de l'objectif 14 de développement durable. De même, nous saluons de tout cœur l'entrée en vigueur, en novembre 2016, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Ce n'est que par l'adoption de mesures environnementales que nous pouvons assurer un développement durable qui soit complémentaire et respectueux de la Terre nourricière. Malte, au côté de tous ses partenaires de l'Union européenne, est fortement attachée à l'Accord de Paris.

En tant que gouvernement, nous fondons nos politiques sur quatre principes essentiels : la mobilité sociale, la justice sociale, l'égalité et l'unité. Aujourd'hui, nous avons appris qu'à Malte, moins de personnes sont menacées de pauvreté, et ce grâce au programme mis en place par notre gouvernement pour

distribuer équitablement les produits d'une croissance soutenue. Cette réalisation nous est aussi chère que notre niveau élevé de croissance économique et notre faible taux de chômage. C'est précisément à cela que nous œuvrons. Notre raison d'être, c'est ce que nous appelons la prospérité pour objectif.

Un avenir prospère doit s'accompagner d'une société inclusive. Les personnes qui vivent dans la peur, l'oppression ou la discrimination ne peuvent pas exploiter leur potentiel, elles ne sont donc pas en paix. Malte souhaite montrer l'exemple en s'employant à faire de l'égalité la caractéristique de notre héritage politique. Nous avons placé les droits de l'homme, l'égalité et l'autonomisation au premier plan de notre programme politique, en particulier les questions prioritaires liées aux droits des lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et intersexués et à l'égalité des genres. Nous avons redéfini le mariage pour garantir une pleine égalité et affirmer son accès sans distinction de sexe. Tout cela s'est accompagné d'amendements à notre constitution pour protéger contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Ces choix individuels devraient être aussi importants que la couleur des yeux.

L'autonomisation économique et politique de nos citoyens, quel que soit leur sexe, constitue pour nous une priorité. Nous avons mis en place progressivement des mesures destinées à concilier travail et responsabilités familiales. Nous sommes fiers d'être le seul pays européen à offrir une garde d'enfants gratuite et universelle à tous les parents actifs, ce qui a permis de libérer le potentiel de nombreuses femmes dans notre société. Nous voulons garantir une représentation politique plus équilibrée entre les sexes, associée à de récentes initiatives visant à accroître la participation des jeunes en abaissant de 18 à 16 ans l'âge du vote aux élections générales et européennes, après avoir abaissé l'âge électoral aux élections locales.

Malgré ses dimensions réduites, Malte peut désormais servir de modèle de courage politique et inciter d'autres pays à engager des mesures et des réformes concrètes. Tout le monde doit se sentir responsable dans la société d'aujourd'hui. La protection des personnes marginalisées et vulnérables est indispensable si nous voulons un monde inclusif. L'ONU joue un rôle essentiel à cet égard. Elle doit continuer de promouvoir, d'appuyer et de mobiliser les efforts de la communauté internationale tout au long de ce parcours ambitieux jusqu'à 2030.

Mais il reste tant à faire. L'exploitation de la misère humaine ne connaît pas de frontières. Le trafic de migrants et la traite des personnes par des groupes criminels sont des phénomènes courants à l'échelle mondiale, et Malte vit de très près cette situation, se trouvant à proximité des routes de la Méditerranée centrale. En tant qu'État membre de l'Union européenne, Malte participe à une réponse européenne plus large visant à lutter contre les réseaux de traite des êtres humains en Méditerranée.

Cependant, l'action menée au niveau national, voire régional, est insuffisante sans une réponse au niveau mondial. Malte se félicite des progrès réalisés dans l'élaboration d'un pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. En effet, cela devrait permettre de réaffirmer le droit souverain des États de décider de leurs politiques d'immigration, mais également d'enjoindre aux États de mettre en place un système migratoire doté d'institutions rapidement opérationnelles, de façon que les migrants soient traités de manière équitable et avec dignité. Cela permettrait de protéger les droits fondamentaux des migrants et de faire prendre conscience de la nécessité de lutter contre l'exploitation et l'esclavage moderne, de mener des campagnes contre la xénophobie tout en soutenant l'intégration des migrants de longue durée et de prendre en charge les personnes se trouvant dans les pays d'accueil. Nous pensons également que tout en englobant ces mesures, le pacte mondial devrait également faciliter des migrations sûres, ordonnées et régulières, tout en faisant obligation aux États, en particulier à ceux d'origine et de transit, de prendre des mesures pour réduire les flux migratoires illégaux et non gérés.

Ces temps difficiles exigent de nous que nous relevions au plus vite ces défis. Il faut le faire maintenant, et le plus tôt sera le mieux. L'action résolue et systématique de la part des parties prenantes, à tous les niveaux et dans tous les secteurs, est déterminante si nous voulons que des gens partout dans le monde en recueillent les fruits. L'ONU constitue la principale force motrice et le fondement de la paix, de la sécurité et de la stabilité internationales, et son rôle est essentiel si nous voulons garantir un monde pacifique, durable et meilleur pour tous. À Malte, nous croyons fermement en la puissance du multilatéralisme. Nous ne pensons pas que l'ONU ne soit que la somme de ses différentes composantes. Elle est au contraire une force qui croît de façon exponentielle lorsque nous pensons et agissons de manière unie plutôt qu'à titre individuel.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.*

**Allocution de M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde**

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde.

*M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, est escorté à la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E.M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

**M. Silva** (Cabo Verde) (*parle en portugais : texte anglais fourni par la délégation*) : C'est pour moi une grande satisfaction et un honneur que de participer à cette Assemblée, réunie ici à l'occasion de sa soixante-douzième session. Je transmets ici les salutations amicales du peuple caboverdien vivant dans le pays et au sein de la diaspora.

Je suis heureux de renouveler au Secrétaire général, M. António Guterres, le plein appui du Gouvernement caboverdien, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des réformes qu'il a annoncées et qui sont en cours en vue de renforcer les capacités, la transparence et la responsabilité de notre Organisation.

Je tiens à saluer le Président de l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session, M. Miroslav Lajčák, et à lui souhaiter tout le succès possible. Nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt le programme en six points qu'il a annoncé pour sa présidence, dans lequel chaque élément vise à garantir la protection, la dignité et le bien-être des personnes. En effet, le thème proposé pour la soixante-douzième session ne saurait être plus approprié, compte tenu de l'objectif qui sous-tend son programme : rapprocher toujours plus les Nations Unies et les peuples.

Cabo Verde s'enorgueillit d'être une nation de cinq siècles et demi d'histoire, dotée de sa propre identité créole, à la jonction entre l'Afrique et l'Europe, tout en étant ouverte au monde, avec une diaspora importante dans plusieurs pays et incarnant la coexistence pacifique que nous souhaitons voir dans toutes les nations. En tant que petit pays insulaire aux ressources naturelles rares et dépourvu de ressources minérales, nous savons qu'il ne nous est possible de nous affirmer dans le concert des nations et dans le système économique mondial que par une stabilité politique, institutionnelle et sociale; par notre cosmopolitisme, en étant dignes de confiance dans nos relations avec les partenaires de développement et les investisseurs; par la défense des valeurs de la démocratie, de la liberté, de la dignité humaine et de la pleine citoyenneté; et par la qualité de nos institutions et l'excellence de nos ressources humaines. Bien qu'intangibles, il s'agit là de nos plus grands atouts et la base même de notre processus de développement. Nous n'avons d'autre choix que de tirer parti de ces atouts, de les différencier et de les cibler sur ceux qui sont les véritables acteurs et bénéficiaires du développement : les enfants, les jeunes, les femmes et les hommes de tous les pays.

Je soulève ces points parce qu'il me paraît approprié de mettre l'accent sur les peuples. Dans tous les pays, les femmes et les hommes ont besoin d'environnements politiques, institutionnels, sociaux, économiques et éducatifs qui libèrent leur énergie créatrice, leur capacité à innover, à apprendre, à travailler, à coopérer et à faire confiance, à s'organiser et à être responsables de leurs actes. Cela n'est possible que dans un environnement de paix et de sécurité, qui instille en chacun une notion d'avenir, en opposition au simple fait de vivre au jour le jour, avec un sentiment de malaise et des horizons limités.

Le peuple et le Gouvernement caboverdiens sont préoccupés par la situation internationale actuelle, caractérisée non seulement par la persistance de différends de longue date, mais aussi par de nouvelles crises politiques internes, des conflits armés, des actes terroristes, la criminalité organisée, le trafic de drogue, de personnes, d'armes et les actes de piraterie, ainsi que par d'autres tendances idéologiques transnationales, telles que le populisme, la suprématie raciale, la xénophobie et l'intolérance à l'égard de la diversité humaine et culturelle.

Ces dommages sont préjudiciables à la paix mondiale car ils causent des souffrances humaines, font

des victimes et engendrent d'autres tragédies humanitaires, telles que l'augmentation sans précédent du nombre de réfugiés, la faim et les formes de violence à l'encontre des femmes et des enfants. De même, ils portent atteinte à la primauté du droit, affaiblissent la démocratie, menacent l'intégrité territoriale des États, corrompent les bases du progrès économique et social et mettent en péril la coexistence aux niveaux national et international. Malheureusement, ces dommages n'épargnent aucune région dans un monde globalisé.

Les menaces à la sécurité sont mondiales, tout comme les défis. Les possibilités de lutter efficacement contre ces menaces sont également mondiales, et une représentation permanente de l'Afrique au Conseil de sécurité est donc pleinement justifiée. Le Gouvernement caboverdien appuie une réforme du Conseil de sécurité afin qu'il reflète l'évolution du monde d'aujourd'hui en intégrant une représentation permanente de l'Afrique dans sa composition élargie. À notre avis, les positions des deux parties ayant déjà suffisamment progressé, le moment nous paraît venu d'ouvrir des négociations sur la base d'un texte.

Grâce aux Nations Unies, l'humanité dispose, pour la première fois, d'un programme global qui offre une réelle opportunité de développement durable et inclusif, non seulement parce qu'il intègre les dimensions économiques, sociales et environnementales du développement durable, mais aussi parce qu'il tient compte des questions transversales de la paix, de la sécurité, de la justice et des partenariats nécessaires, et enfin parce qu'il lance un appel afin que personne ne soit laissé de côté.

Aujourd'hui, deux ans après l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les difficultés résident dans sa mise en œuvre. L'ONU doit donc être en mesure de jouer un rôle de catalyseur en dégagant un consensus et en mobilisant des ressources pour améliorer la mise en œuvre, le financement et le renforcement des capacités. À cet égard, nous aimerions saluer l'action en cours du Secrétaire général, qui vise à adapter le système de développement des Nations Unies et à réformer les structures de gestion du Secrétariat afin de résoudre les difficultés liées à la mise en œuvre du Programme 2030 et de ses objectifs de développement durable.

Dans le même ordre d'idée, une attention particulière devrait être accordée à la situation particulière des pays à revenu intermédiaire, y compris les petits États insulaires en développement qui ont changé de



catégorie, comme c'est le cas de Cabo Verde. Il n'existe pas suffisamment de réponse commune à cette catégorie de pays en termes de nouveaux paramètres pour une évaluation plus systémique de leurs besoins de financement et de leurs vulnérabilités structurelles.

Pour les petits États insulaires en développement, une mise en œuvre rapide et sans heurt de l'Accord de Paris sur les changements climatiques constitue une priorité. Cela doit l'être aussi pour le monde entier.

Cabo Verde exprime sa solidarité avec les victimes des récents ouragans. S'il y a toujours eu des ouragans, à présent, du fait des changements climatiques, ces phénomènes sont plus fréquents, plus cruels et plus destructeurs. Les conséquences sont dévastatrices pour les régions et les pays les plus vulnérables d'un point de vue environnemental et économique, tels que les petits États et régions insulaires. Chaque jour qui passe est un jour perdu pour une action vigoureuse et globalisée face aux facteurs qui déclenchent et accélèrent les changements climatiques.

Pour Cabo Verde, la primauté du droit et la démocratie sont non seulement un choix, mais aussi et surtout une nécessité pour assurer une gouvernance objective, transparente et prévisible, tant au niveau national qu'international. Le droit interne de Cabo Verde est conforme aux positions et pratiques internationales dans le domaine des droits de l'homme à travers la Constitution de la République, ses lois, ses institutions, ses politiques publiques et ses pratiques sociales. Nous admettons toutefois qu'il y a eu des difficultés au sein des Nations Unies concernant l'harmonisation des positions en faveur de l'universalisation des principes et des pratiques relatifs aux droits de l'homme, et que nous devons poursuivre cet objectif par le dialogue et le respect entre les parties.

À cet égard, je tiens à souligner l'initiative du Secrétaire général visant à établir un pacte avec les États membres, ainsi qu'un Cercle de direction sur la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels dans toutes les opérations de l'ONU et, principalement, dans le cadre du maintien de la paix et des actions humanitaires. Cette initiative accordera une plus grande dignité aux personnes les plus vulnérables, en particulier aux femmes et aux filles, et permettra de promouvoir leurs droits.

Fervent défenseur des relations internationales régies par le droit international, Cabo Verde participe activement à la codification des lois en participant aux

négociations, ainsi qu'en signant, ratifiant et mettant en œuvre la plupart des instruments internationaux dans les domaines les plus variés. Dans ce contexte, Cabo Verde a déjà déposé les instruments de ratification de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et a signé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui a été conclu à New York, le 7 juillet 2017.

Nous tenons à faire part de notre satisfaction face au succès des travaux préparatoires en vue de la mise au point d'un instrument juridique international sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale. En outre, nous appuyons la convocation d'une conférence diplomatique en 2018 en vue de l'élaboration d'une convention sur cette question, qui offrirait des garanties pour la situation spécifique des petits États insulaires.

La conclusion du Statut de Rome de la Cour pénale internationale a été un moment historique dans la lutte contre l'impunité pour les responsables des crimes les plus graves contre l'humanité, et nous tenons par conséquent à exprimer le plein appui de Cabo Verde à la Cour. Renforcer cette Cour est une obligation qui incombe à la génération actuelle vis-à-vis des générations futures.

Comme l'a écrit et chanté la poétesse et compositrice, la diva Cesária Évora, Cabo Verde c'est « 10 petits grains de sable » au milieu de l'Atlantique. Malgré notre petite taille, nous voulons faire de Cabo Verde un pays important dans le Moyen-Atlantique sur le plan de la stature économique, de la sécurité et de la diplomatie pour la paix et la promotion de la liberté et de la démocratie. Nous envisageons de faire de Cabo Verde une plateforme de transit dans le Moyen-Atlantique pour le tourisme, le transport aérien, les opérations portuaires, les opérations financières et d'investissement, la localisation et le développement des entreprises dans le domaine de l'économie numérique et de la nanotechnologie, et d'attirer les investissements et les compétences en provenance de la diaspora.

Cabo Verde promeut des systèmes de sécurité collective et coopérative, comme l'exigent la nature transnationale de la criminalité et la situation géographique de mon pays. Cabo Verde aspire à être un interlocuteur utile dans le concert des nations aux fins du dialogue, de la paix et de la tolérance. Son histoire et sa situation ont transformé Cabo Verde en un pays issu des fusions entre l'Europe et l'Afrique – un pays qui entretient de bonnes relations avec tous les pays du monde.

Nous voulons exploiter et mettre en valeur ces atouts de manière stratégique. Tels sont notre vision et notre objectif pour l'économie, la sécurité et la diplomatie. Ils sont pris en compte dans le Plan stratégique pour le développement durable, qui est conforme aux objectifs de développement durable et parachevé.

Les partenariats sont une partie intégrante et indispensable du Programme 2030, et l'appropriation nationale y trouvera un complément indispensable au succès du Plan stratégique de développement durable, avec les Nations Unies à l'avant-garde.

Le bonheur est le droit ultime auquel aspirent les peuples du monde. Le Programme 2030 a doté le monde non seulement d'une vision, mais aussi d'une feuille de route pour apporter le bonheur au peuple et ne laisser personne en marge du développement durable. En 1945, les peuples des Nations Unies ont démontré leur volonté de conduire l'humanité sur une voie qui ne mènerait pas à la guerre. Aujourd'hui, grâce au Programme 2030, ils pourront tracer une autre voie pour l'humanité et pour les personnes qui luttent encore contre la pauvreté et le manque de débouchés pour leur développement.

C'est à nous, peuples des Nations Unies, qu'il incombe d'appuyer le Secrétaire général et le Président de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale dans cette tâche honorable et grandiose qui consiste à faire progresser l'agenda du bonheur.

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde de l'allocution qu'il vient de prononcer.

*M. José Ulisses Correia e Silva, Premier Ministre et Ministre de la réforme de la République de Cabo Verde, est escorté de la tribune.*

**Le Président par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Pham Binh Minh, Vice-Premier Ministre du Viet Nam.

**M. Pham Binh Minh** (Viet Nam) (*parle en anglais*) : J'adresse mes plus chaleureuses félicitations à S. E. M. Miroslav Lajčák pour son élection à la présidence de la soixante-douzième session de l'Assemblée générale.

Je remercie également tout particulièrement le Secrétaire général et le Secrétariat. Dix mois seulement après sa prise de fonction, M. Guterres a déjà marqué

de son empreinte les travaux de l'Organisation pour la paix, le développement et les droits de l'homme.

Le 20 septembre 1977, il y a exactement 40 ans, le Viet Nam était admis à l'ONU en tant que 149<sup>e</sup> Membre. Le lendemain, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Viet Nam se trouvait à cette même tribune pour s'adresser à l'Assemblée (voir A/32/PV.1). Représentant une nation dévastée par des décennies de guerre, il a affirmé l'engagement du Viet Nam de travailler en étroite coopération avec les autres États Membres pour s'efforcer inlassablement de concrétiser les nobles objectifs des Nations Unies, à savoir les objectifs de paix, d'indépendance nationale, de démocratie et de progrès social.

Ces 40 années ont été une période de transformation pour mon pays. Le Vietnam possède aujourd'hui une économie dynamique sur la voie des réformes et du développement durable. Le pays s'est transformé. D'un pays tributaire de l'aide, il est devenu un pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Nos efforts de mise en œuvre des objectifs de développement durable ont aidé des dizaines de millions de Vietnamiens à sortir de la pauvreté.

Mais une chose n'a pas changé. Le Viet Nam est plus que jamais attaché à l'ONU. Nous sommes d'ardents défenseurs et partisans du multilatéralisme avec les Nations Unies en son centre. Nous croyons au rôle fondamental du droit international et de la Charte des Nations Unies, aux principes de respect de la souveraineté, d'indépendance politique et d'intégrité territoriale, de non-ingérence, de non-recours à la menace ou à l'emploi de la force et de règlement pacifique des différends.

Nous sommes rassemblés ici alors que le monde connaît des transformations profondes et rapides. La quatrième révolution industrielle, en particulier les progrès de la technologie numérique, crée des opportunités de développement sans précédent pour tous. D'immenses efforts sont déployés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pourtant, notre monde continue d'être tourmenté, incertain et fragile. Si la paix et la coopération prévalent, des peuples dans le monde font face à des difficultés inouïes pour assurer leur sécurité et leur développement. L'instabilité en matière de sécurité, les risques de conflits, les catastrophes et les changements climatiques menacent le développement durable de toutes les nations.

Le terrorisme et les armes de destruction massive sont devenus mondiaux et représentent une menace pour tous. Les initiatives en faveur du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération n'ont pas obtenu les résultats escomptés. La pire crise migratoire et humanitaire depuis la Seconde Guerre mondiale continue de se dérouler. Pendant des décennies, l'aspiration à vivre en paix a été un rêve lointain pour des millions de personnes. En raison de la croissance lente et non durable de l'économie mondiale, l'avenir de la mondialisation et de l'intégration économique est désormais incertain. L'inégalité au sein des pays et entre les pays représente l'un des plus grands défis de notre temps. Les répercussions des changements climatiques sont plus réelles que jamais et dépassent de loin les prévisions. Cette année, nous avons été témoins de multiples catastrophes naturelles, qui ont causé de lourdes pertes humaines et matérielles à Cuba, au Mexique, aux États-Unis et dans d'autres pays des Caraïbes.

Compte tenu de ces défis de taille, le thème choisi pour la présente session – « Priorité à l'être humain : paix et vie décente pour tous sur une planète préservée » – ne pouvait pas être plus opportun. Avec l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté mondiale a clairement choisi le développement durable comme la voie menant vers un avenir meilleur pour les générations présentes et futures. Il nous incombe maintenant de concrétiser ce plan ambitieux. Les pays en développement devraient bénéficier de conditions et de ressources plus favorables pour atteindre les objectifs de développement durable. Nous demandons aux pays développés d'honorer leurs engagements en matière d'aide financière et de transfert de technologie pour les pays en développement.

Sur la voie menant au développement durable, nous devons mettre les intérêts du peuple au centre de toutes nos politiques et actions. Faute de quoi, nous ne serons pas en mesure de garantir une vie décente pour tous. Je crois que la vie ne peut pas être décente quand la pauvreté, le chômage et les épidémies ne sont pas dûment traités, si elle continue d'être menacée par les changements climatiques et les catastrophes. Et surtout, nos efforts pour parvenir au développement et à une vie décente pour tous ne seront couronnés de succès que si nous pouvons garantir une paix durable.

Ayant connu quatre décennies de paix et d'indépendance, nous savons ce que nous devons à la paix. La pérennisation de la paix doit toujours figurer en tête de nos priorités. Cette entreprise majeure exige

un engagement et une coopération solides. Je suis convaincu que nous devons nous unir pour renforcer le multilatéralisme et atteindre ces objectifs.

En effet, le multilatéralisme s'est avéré utile pour fournir les solutions les plus efficaces aux défis mondiaux d'aujourd'hui. Les institutions multilatérales sont des lieux où les pays peuvent harmoniser leurs propres intérêts, gérer leurs divergences et leurs différences et promouvoir la coopération. Mais la confiance dans le multilatéralisme faiblira si ces institutions ne parviennent pas à prouver leur efficacité ou s'il y a un manque de consensus sur des objectifs et des principes communs. Par conséquent, les mécanismes multilatéraux mondiaux et régionaux doivent fonctionner de manière transparente, efficace et adaptée aux besoins.

L'ONU doit être le centre de la coordination et doit conjuguer ses efforts pour relever les défis mondiaux, en mettant en place un système de règles et de normes encore plus complet doté d'un mécanisme pour garantir l'objectivité, l'équité et l'égalité. Pour ce faire, l'ONU doit entreprendre une réforme d'ensemble, de sa structure organisationnelle et de ses méthodes de travail à la manière dont les ressources de développement sont mobilisées et allouées. Le Viet Nam appuie les efforts visant à réformer l'ONU dans ce sens et participera de manière responsable au processus de réforme.

Le droit international est la base essentielle de l'ordre et de la stabilité dans les relations internationales. Les guerres, les conflits et les tensions se produisent principalement parce que le droit international n'a pas été pleinement respecté ni observé de bonne foi. En respectant le droit international, la paix sera garantie. Nous devons prendre des mesures concrètes, conformément au droit international et à la Charte des Nations Unies, pour prévenir les conflits, renforcer la confiance et régler de façon pacifique les conflits et les différends, y compris au Moyen-Orient et en Afrique, et appeler à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Dans le même ordre d'idée, nous jugeons inapproprié l'embargo unilatéral imposé à Cuba et demandons son retrait immédiat.

Nous nous félicitons de l'adoption récente du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, étape historique vers un monde exempt d'armes nucléaires. Je signe aujourd'hui ce Traité et j'appelle les autres pays à le signer et le ratifier afin de permettre son entrée en vigueur rapide. Soyons bien clairs : le danger des armes nucléaires planera sur l'humanité aussi longtemps que ces armes existeront.

L'année 2017 marque également le cinquantième anniversaire de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), dont le Viet Nam est fier d'être membre. L'ASEAN s'efforce de créer une communauté axée sur des règles et sur l'individu, afin de renforcer son rôle central dans l'architecture régionale en évolution et de contribuer de façon active à la paix, à la stabilité et à la prospérité dans la région Asie-Pacifique. Le Viet Nam travaille en étroite collaboration avec d'autres membres de l'ASEAN pour traiter des défis communs.

En ce qui concerne le différend relatif à la mer de Chine méridionale, le Viet Nam et l'ASEAN appellent toutes les parties concernées à faire preuve de retenue et à régler leurs différends par des moyens pacifiques conformément au droit international, notamment à la Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer. Elles doivent respecter pleinement les processus diplomatiques et juridiques, appliquer la Déclaration sur la conduite des parties en mer de Chine méridionale et accélérer l'achèvement d'un code de conduite efficace et juridiquement contraignant.

Le Vietnam est également fier d'accueillir cette année l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, alors que nous cherchons à établir un partenariat Asie-Pacifique pour un développement durable et inclusif au XXI<sup>e</sup> siècle.

Au niveau mondial, le Viet Nam a participé de façon active aux travaux des Nations Unies, en siégeant

au Conseil des droits de l'homme de 2014 à 2016 et en étant actuellement membre du Conseil économique et social pour la période 2016-2018. Nous avons entrepris la mise en œuvre de notre plan d'action national pour la réalisation du Programme 2030 et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Nous présenterons notre examen national volontaire sur la mise en œuvre du Programme 2030 en 2018. Le Viet Nam a accueilli en mars dernier la Réunion régionale de haut niveau de l'ONU pour la région euro-asiatique sur l'amélioration de la coopération en matière de facilitation du commerce et du transit.

Depuis 2014, le Viet Nam a envoyé ses agents participer aux missions de maintien de la paix de l'ONU en Afrique et s'apprête à déployer des hôpitaux de campagne de niveau 2. Auparavant, en 2009, le Viet Nam a présenté sa candidature pour devenir membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2020-2021. Cela nous paraît être le moyen le plus efficace de contribuer à la pérennisation de la paix et de la sécurité.

Je suis convaincu que grâce à nos efforts concertés et à la force du multilatéralisme, nous remplirons notre mission, à savoir maintenir la paix et la sécurité, assurer une vie décente et un avenir durable pour tous.

*La séance est levée à midi.*